



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 013 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 31 mars 2009

Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 31 mars 2009

• (0900)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte. Bonjour à tous. Nous sommes à peu près prêts à commencer ce matin.

Je vais brièvement céder la parole à M. MacAulay, qui souhaite dire quelques mots.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue ici à l'Île-du-Prince-Édouard.

Vous avez eu l'occasion de vous faire une petite idée de ce coin de pays. Les choses pourraient être bien pires. Kenny a eu bien du mal à sortir de chez lui, mais il a finalement réussi à se rendre jusqu'ici.

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue ici. Il est si important que nous entendions les gens du milieu. C'est certainement ce que nous avons fait hier, et nous faisons la même chose aujourd'hui encore. J'aimerais dire, pour la gouverne de nos invités, que sont ici représentés le parti au pouvoir, le Parti libéral, le Bloc Québécois et le NPD, et cette rencontre est une occasion formidable pour vous d'exprimer vos préoccupations.

Je suppose que si vous souhaitiez nous féliciter pour quelque chose, nous accepterions cela également, mais je ne pense pas que nous nous y attendions.

Encore une fois, bienvenue.

Allez-y, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacAulay.

Avant de commencer ce matin, j'aimerais souligner une ou deux choses. Premièrement, merci beaucoup d'être venus nous rencontrer ce matin.

Deuxièmement, étant donné le nombre de personnes qui sont ici aujourd'hui, il nous faudra imposer certaines limites temporelles. Pendant que vous nous fournissez des explications ou des réponses, si vous entendez un bip-bip venant d'ici, ne vous en inquiétez pas; ce sera tout simplement notre chronomètre.

Nous vous accorderons 10 minutes, si vous les voulez, pour faire une déclaration au comité, après quoi chaque parti disposera d'une période de temps pour poser des questions et entendre vos réponses. Vous entendrez ce bip-bip tout au long de la rencontre de ce matin. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir vous en tenir à l'horaire prévu. Encore une fois, l'idée est de faire de notre mieux pour entendre ici aujourd'hui les préoccupations de chacun.

Je vais vous céder la parole, monsieur Frenette, afin que vous ouvriez le bal. Je pense que vous souhaitez faire certaines remarques liminaires au comité. Vous avez la parole.

Merci.

Me Ed Frenette (directeur exécutif, Prince Edward Island Fisherman's Association): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous présenter M. Ken Drake, qui est le président de la Prince Edward Island Fisherman's Association.

Je vais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité permanent et aux personnes qui les ont accompagnés ici. Permettez-moi de vous souhaiter tout d'abord une chaleureuse bienvenue à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce n'est pas souvent qu'un comité de la Chambre des communes de cette importance se rend dans notre province insulaire. Au nom de la Prince Edward Island Fisherman's Association, je vous remercie sincèrement de l'invitation de venir comparaître ici aujourd'hui devant vous. Ce n'est pas souvent qu'une telle occasion nous est offerte.

Le thème des audiences d'aujourd'hui est l'inquiétude croissante à l'égard de la saison de pêche du homard 2009 dans le Canada atlantique. En tant qu'organisation représentant 1 300 pêcheurs désignés titulaires de permis de l'Île-du-Prince-Édouard, et pour lesquels la pêche du homard est la principale source de revenu, nous sommes particulièrement inquiets pour la saison à venir.

La crise économique et financière mondiale à laquelle nous sommes confrontés, l'affaiblissement de certains marchés traditionnels, les pressions croissantes imposées aux pêcheurs par le secteur de la transformation, les coûts toujours croissants de la production primaire et de nombreuses autres questions encore sont sources d'inquiétude pour nos membres.

Il y aurait peut-être lieu de mettre les choses en contexte. La pêche côtière n'est pas une activité très lucrative. Selon des statistiques publiées en 2006 par la Direction des politiques et des études économiques de Pêches et Océans, les pêcheurs de trois zones de pêche du homard autour de l'Île-du-Prince-Édouard avaient tiré les revenus avant impôts que voici de l'ensemble de leurs activités de pêche: ZPH 25, 7 082 \$; ZPH 26A, 11 010 \$; et ZPH 24, 63 423 \$.

En 2008, les pêcheurs ont subi une baisse de 25 p. 100 du prix du homard débarqué, celui pour le homard de conserve tombant jusqu'à 4 \$ et celui des homards de table à 5 \$, par rapport à 5 \$ et 6 \$ respectivement l'année précédente. En même temps, les coûts de production, c'est-à-dire les dépenses pour acheter appâts, carburant, engins de pêche, etc. ont augmenté de quelque 37 p. 100 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Avec un tel resserrement des marges, il est clair que tout recul du prix débarqué payé aux pêcheurs résultera inévitablement dans la faillite ou la disparition d'un nombre appréciable d'entreprises de pêche côtière de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'industrie partout dans le monde a entendu les lamentations des transformateurs de l'Île-du-Prince-Édouard face à l'énorme inventaire qu'ils ont eu sur les bras cet hiver, principalement sous forme de ce que l'on appelle les « homards-glaçons » et de homards cuits entiers. On a estimé à jusqu'à 25 millions de dollars la valeur de cet inventaire. Les résultats étaient, bien sûr, prévisibles. Les grossistes et les courtiers ont tout simplement arrêté d'acheter, en attendant des prix de bradage.

Même si la PEIFA n'a pas accès aux chiffres des transformateurs, nous avons de solides renseignements commerciaux qui nous disent que l'inventaire en mains représente beaucoup moins que les 25 millions de dollars mentionnés dans les médias et qu'il est en train d'être écoulé petit à petit. La situation de cet hiver soulève cependant pour nous plusieurs sérieuses questions relativement à l'industrie de la transformation. Par exemple, quel est le volume des stocks disponibles pendant les mois d'hiver la plupart du temps? Le gouvernement ou un tiers indépendant a-t-il accès à des rapports réguliers sur les inventaires courants des transformateurs? Quelle est la formule utilisée pour évaluer les inventaires? Quelle est la stratégie de commercialisation et de vente du secteur de la transformation? Quels efforts sont en train d'être déployés en vue de la mise au point de nouveaux produits? Quel modèle d'entreprise utilisent les différents transformateurs? Plus important encore, pourquoi y a-t-il eu consolidation d'installations de transformation tant à l'Île-du-Prince-Édouard qu'au Nouveau-Brunswick?

Nous posons ces questions étant donné que l'on est en train de nous demander certaines choses. On nous les demande, alors que nous ne savons pas ce que fait le secteur de la transformation de son côté. On nous a, par exemple, demandé d'envisager une réduction du nombre de jours de pêche tôt dans la saison. On nous demande d'envisager une rotation des jours d'achat aux quais. On nous demande de limiter les débarquements en cas de surabondance. On nous demande d'appuyer les demandes de garanties de crédit par le gouvernement pour les transformateurs. On nous demande toutes ces choses, et d'autres encore, sans qu'il n'ait été fait mention de quelque garantie que ce soit pour les pêcheurs eux-mêmes.

L'industrie de la pêche est une industrie traditionnelle. La pêche du homard est une pêche compétitive. Les pêcheurs pêchent la même zone année après année. La plupart utilisent des techniques qu'ils ont mises au point au fur et à mesure de leurs années passées sur l'eau. La plupart continuent de vendre à un acheteur avec lequel ils sont depuis longtemps en relation, un acheteur qui fournit les appâts et les fournitures et qui achète le homard. Au cours des deux dernières années, ces traditions ont été menacées. Des usines de transformation ont été fermées. Les acheteurs mandatés sont en train d'être éliminés. Le MPO a recommandé des projets de gestion des ressources qui ont semé inquiétude et confusion parmi les pêcheurs — tout cela, bien sûr, dans le cadre d'une litanie continue de préoccupations face à la situation économique et financière à laquelle nous nous trouvons confrontés.

• (0905)

Les pêcheurs ont une relation de dépendance économique à l'égard du secteur de la transformation. Il n'existe aucun régime réglementaire établissant le prix devant être payé aux pêcheurs pour leurs prises. Traditionnellement, le secteur de la capture a compté sur la concurrence inhérente entre les acheteurs désireux de se procurer le homard. Maintenant que cette concurrence est en train d'être éliminée avec l'aide de décisions gouvernementales, les pêcheurs sont en train de subir le poids de la baisse des prix débarqués et de l'augmentation du coût des intrants.

Les pêcheurs de homard reconnaissent que le changement dans leur industrie est peut-être inévitable, mais pour pouvoir s'adapter de bon gré à ce changement, ils demandent un certain niveau de participation et de protection. Par exemple, les pêcheurs de homard de l'Île-du-Prince-Édouard demandent depuis longtemps un programme de rationalisation des permis grâce auquel des permis pourraient être retirés de manière permanente de la pêche. Pendant deux brèves années, soit en 2004 et en 2005, la ZPH 25 a pu, grâce à des fonds en provenance de la vente d'un contingent de crabe des neiges, retirer de manière permanente neuf permis de pêche du homard et en bloquer plusieurs autres, pour une année à la fois.

Malheureusement, des décisions judiciaires ont empêché toute autre initiative du genre. Depuis, les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard demandent un soutien au gouvernement et, plus récemment, ont entamé des discussions avec les autorités fédérales et provinciales en vue de l'élaboration d'un processus de rationalisation, avec des contributions des deux paliers de gouvernement ainsi que de l'industrie.

Advenant la négociation d'une entente, nous espérons voir un processus en vertu duquel des pêcheurs plus âgés, surtout, pourront quitter l'industrie avec dignité, ceux y demeurant jouissant d'un accès amélioré à une ressource stable et les jeunes gens désireux d'y entrer se voyant accorder une aide ciblée. Nous examinons également des questions plus larges en matière d'éco-étiquetage, étant passés par la pré-évaluation du Marine Stewardship Council et l'approche de la mer à l'assiette pour la capture axée sur le marché. Il s'agit de considérations à long terme, dont l'examen exigera du temps et des discussions.

Nous sommes cependant, dans l'immédiat, confrontés à des préoccupations à court terme. Le secteur de la capture est en train de recevoir des messages contradictoires du secteur de la transformation. Certains transformateurs disent que la situation est extrêmement difficile, tandis que d'autres annoncent que la saison de 2009 sera semblable à celle des années passées. La confusion et la crainte sont omniprésentes.

À supposer que les prix à quai soient plus bas cette année, quelles en seront les conséquences?

Premièrement, étant donné que la plupart des pêcheurs emploient deux aides, l'une de ces deux personnes ne sera pas embauchée. Que va-t-elle faire pour survivre?

Deuxièmement, étant donné la nature compétitive de la pêche du homard, les pêcheurs augmenteront forcément leur effort de pêche pour gagner un maximum pendant la courte saison de deux mois. Cela pourrait avoir des effets dévastateurs sur les stocks de homard futurs dans la région.

Troisièmement, au fur et à mesure que les revenus reculeront, de nombreux pêcheurs seront acculés à la faillite, abandonnant non seulement leur entreprise de pêche, mais également maisons, biens et investissements sur lesquels ils ont déjà emprunté tout simplement pour joindre les deux bouts.

La seule protection contre un désastre économique dans la pêche du homard cette année est l'intervention gouvernementale. La PEIFA avait déposé des recommandations en prévision du récent budget fédéral, notamment: la création d'un fonds de stabilisation du revenu pour les pêcheurs; une aide financière pour la rationalisation; des initiatives visant à faciliter l'accès au crédit pour les pêcheurs; le consentement d'une aide financière à une agence nationale en vue de la promotion de la vente de poissons et de fruits de mer, de l'éco-étiquetage et d'initiatives de la mer à la table; la réduction de certains droits, notamment pour les permis et les observateurs; des réductions d'impôt en échange de l'adoption de technologies vertes par les entreprises de pêche; une amélioration du travail en science et en recherche et le renforcement des programmes pour ports pour petites embarcations du MPO; une aide accrue à la formation pour les pêcheurs; et une intervention auprès des provinces les encourageant à créer ou à améliorer des commissions et des programmes de prêts aux pêcheurs.

Nous avons, parmi toute cette liste, relevé un effort de marketing à court terme, du financement pour des ports pour petites embarcations, et des signes, du moins nous l'espérons, d'assouplissement de l'accès au crédit par des prêteurs privés. Cependant, il n'y a rien eu dans le budget pour alléger les effets d'un sérieux déclin dans la saison 2009.

Un problème immédiat auquel se trouveront confrontés les capitaines et les membres d'équipage de navire advenant des prix faibles sera l'admissibilité à l'assurance-emploi.

● (0910)

Un problème immédiat auquel se trouveront confrontés les capitaines et les membres d'équipage de navire advenant des prix faibles sera l'admissibilité à l'assurance-emploi. Le régime, là où il existe, en vertu duquel un capitaine pourrait être admissible à l'AE sur la base des volumes débarqués en 2008, pourrait être assoupli. Premièrement, avec une garantie d'AE, le capitaine n'exercerait pas des pressions supplémentaires sur le stock, contribuant ainsi à la conservation, et les aides pourraient pêcher pendant toute la saison, leurs salaires étant financés par les prises, et seraient ainsi eux aussi admissibles à l'AE.

Le carburant est un intrant majeur. En 2008, nous avons vu le carburant atteindre des prix effarants, et il n'y a rien en place pour empêcher que cela se reproduise. Les secteurs primaires du Canada doivent avoir en place un mécanisme pour protéger les producteurs primaires en cas de hausses énormes et soudaines du coût du carburant.

Un autre gros souci est le coût des appâts, principalement du hareng dans le cas de la pêche du homard. La pêche printanière du hareng est sur le point d'être fermée par le MPO, ce alors que l'on apportait des modifications aux plans de capture de la grosse flotte de pêche à la senne coulissante dans le golfe Saint-Laurent, lui permettant de pêcher de plus petits poissons, avec des changements au protocole applicable aux petits poissons qui voit cette flotte débarquer des pourcentages toujours croissants du volet printanier dans la pêche à la senne coulissante d'automne. En l'absence d'une pêche du hareng du printemps, des appâts congelés doivent être achetés à des prix exorbitants auprès de sociétés situées à l'extérieur de l'île, ce qui vient augmenter encore les coûts d'exploitation. Des mesures doivent être prises immédiatement pour limiter la destruction par la flotte de pêche à la senne coulissante des stocks de hareng dans le sud du golfe.

Nous avons beaucoup vu et entendu parler des programmes de stimulants économiques que des gouvernements de partout dans le

monde ont adoptés pour combattre la présente récession. Des incitatifs devraient être mis en place pour encourager les pêcheurs à acheter le matériel dont ils ont besoin auprès de fournisseurs locaux. Si les pêcheurs arrêtent d'acheter le matériel dont ils ont besoin, non seulement les économies locales en souffriront, mais cela viendra augmenter la menace à la sécurité en mer des navires et des pêcheurs.

La province de Nouvelle-Écosse a récemment amélioré son service de commission de prêts aux pêcheurs pour aider les nouveaux entrants dans la pêcherie. La création d'une commission régionale de prêts aux pêcheurs, appuyée par les gouvernements tant fédéral que provinciaux, et à la disposition du seul secteur des pêches, serait de réalisation facile et viendrait alléger le fardeau des restrictions imposées par les prêteurs privés et permettre des ajustements annuels en fonction de l'évolution dans le secteur.

Dans le cas particulier de l'Île-du-Prince-Édouard, la communauté des pêcheurs est unie dans sa position voulant l'annulation de l'accord dit Ocean Choice. Bien qu'il s'agisse d'une question de nature purement provinciale, l'accord limite la concurrence et réduit la capacité de transformation, avec les conséquences que l'on sait pour les pêcheurs. La pression morale que le comité pourrait exercer sur la province ne saurait qu'appuyer l'annulation de cette entente.

En conclusion, monsieur le président, nous vous remercions, vous et les membres du comité permanent, de l'occasion qui nous a été ici donnée de prendre la parole devant vous. Nous envisageons avec plaisir de répondre à vos questions.

● (0915)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Frenette.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, et merci de votre déclaration.

Les personnes qui sont ici ne sont pas au courant de la consolidation dans la transformation du poisson, alors j'aimerais que vous expliquiez un petit peu quels effets cela a eu sur la venue de nouveaux transformateurs, et ainsi de suite, tout simplement pour qu'elles soient au courant. Je pense que, dans tout secteur d'activité, il vous faut de la concurrence afin de veiller à obtenir un meilleur prix pour le produit.

M. Ken Drake (président, Prince Edward Island Fisherman's Association): La chose la plus récente que nous ayons vue, et c'était tout dernièrement, a été l'annonce de la fermeture de l'usine dans la région de Beach Point.

Au cas où quelqu'un ici ne le sache pas, si je voulais lancer une petite chaîne de traitement dans mon bâtiment sur la rive, ici à l'Île-du-Prince-Édouard, et que je faisais tous les préparatifs nécessaires dans le bâtiment aux fins de l'hygiène, des diverses exigences, etc., en vue de son autorisation, et que tout était fin prêt pour démarrer, je ne pourrais pas faire de transformation. Je ne pourrais même pas faire venir ma conjointe et sa fille pour transformer des homards dans l'Île-du-Prince-Édouard, à l'heure qu'il est, car il y a un règlement interdisant tout nouveau transformateur dans l'Île-du-Prince-Édouard. Ce qui se passe c'est qu'il y a des acheteurs qui nous disent qu'ils ont une surabondance de produit à certaines périodes de la saison au cours desquelles ils ne peuvent pas traiter tous les homards que nous prenons du fait que leurs installations ne puissent pas les absorber. C'est à cela qu'ils imputent l'important inventaire de homards-glaçons. Il leur a fallu, de manière à traiter les homards, opter pour des sacs à homards congelés, parce que cela est plus rapide; c'est ainsi qu'ils se sont retrouvés avec un trop gros volume de homards congelés en sacs.

À mon avis, le fait qu'une entreprise se soit vue donner l'occasion de dire qu'il n'y aura pas plus d'usines de transformation du poisson à l'Île-du-Prince-Édouard — et c'est cette entreprise qui réduit le nombre des usines à l'Île-du-Prince-Édouard — et que l'on entende des gens dire qu'il n'y a à l'heure actuelle pas suffisamment de capacité nous a mis dans de bien mauvais draps.

L'autre chose que nous n'avons pas à l'Île-du-Prince-Édouard, et qui existe ailleurs, est une bonne installation de stockage qui nous permette de garder le homard en attente. Nous n'avons pas cela à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce serait peut-être la solution en cas de surabondance à l'avenir — construire un bâtiment de grande envergure pour absorber cette offre excédentaire pendant cette partie du mois de mai dont nous parlons. La solution à court terme la plus simple serait de permettre aux gens de venir ici acheter du homard, le transformer comme ils l'entendent, et autoriser ainsi la concurrence.

Depuis un an environ, il se trouve probablement sur certains quais quatre acheteurs, dont trois livrent le homard au même endroit. L'on ne peut pas parler de concurrence. Il faut de la concurrence pour qu'il y ait des bons prix.

L'hon. Lawrence MacAulay: J'aimerais que vous nous entreteniez davantage de l'installation de stockage. Plusieurs pêcheurs m'ont dit que les prix vont toujours être plus faibles... Je m'intéresse depuis longtemps à la question, et je pense que chaque année, à cette époque, on entend dire que les prix vont être plus bas. Il en est tout simplement toujours ainsi.

Vous pouvez aujourd'hui conserver des inventaires. Nous étions hier dans les îles de la Madeleine. J'ai interrogé les transformateurs au sujet de leurs inventaires. Ils n'ont plus un seul homard.

C'est pourquoi le comité est en déplacement, pour essayer de constater sur le terrain ce qui se passe exactement.

Pour ce qui est du stockage, pourriez-vous nous en expliquer l'importance dans le contexte de ce que pourraient toucher les pêcheurs?

M. Ken Drake: Il s'agirait, en gros, d'un parc de viviers, et ce qui se passerait...

L'hon. Lawrence MacAulay: À qui cela appartiendrait-il, Kenny?

M. Ken Drake: Il faudrait que ce soit une propriété indépendante.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous ne voudriez pas qu'une certaine entreprise en soit le propriétaire. Ce serait indépendant.

M. Ken Drake: Non. Les frais d'utilisation seraient fondés sur le coût d'exploitation, il me semble. Vous ne voudriez pas que quelqu'un gagne un profit en sus du coût d'exploitation de l'installation.

À l'heure actuelle, en Nouvelle-Écosse, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui ont des installations de stockage leur permettant de conserver du homard vivant pendant les creux. Puis, dès que les prix augmentent légèrement, ils commencent à proposer leur homard sur le marché. Une telle installation de viviers réglerait le problème de surabondance dont ils parlent à l'heure actuelle à l'Île-du-Prince-Édouard. En période d'offre excédentaire, le homard pourrait être gardé en réserve, et ce pas forcément pendant très longtemps, mais seulement pendant cette période pendant laquelle les transformateurs disent ne pas pouvoir absorber le homard.

Cela favoriserait la multiplication des usines de traitement du poisson et les pêcheurs auraient plus de débouchés pour leur homard.

• (0920)

L'hon. Lawrence MacAulay: Je compte déposer une motion. Vous pouvez déposer un projet de loi ou une motion, mais, quoi que vous déposiez à la Chambre des communes, c'est au gouvernement du jour, quel qu'il soit... Vous pouvez connaître des réussites avec tous les gouvernements et des difficultés avec tous les gouvernements. J'ai vécu les deux.

La motion que je vais déposer à la Chambre le mois prochain visera l'établissement d'un régime de retraite afin que des pêcheurs puissent quitter l'industrie; leur permis serait retiré, ne serait jamais délivré à nouveau, et il y aurait d'autres choses encore. Ce ne serait pas un régime dans le cadre duquel vous pourriez faire appel à un politicien et récupérer le permis.

J'aimerais que vous nous expliquiez un peu mieux l'importance que cela aurait pour la pêche dans certains coins par ici — dans certaines régions, et je les connais bien moi-même, mais j'aimerais que cela figure au procès-verbal. Les besoins sont si grands. Souhaitons-nous laisser ces gens continuer de pêcher jusqu'à ce qu'ils fassent faillite ou épuisent les stocks — une chose ou l'autre?

M. Ken Drake: Dans la plupart des cas, lorsque des permis changent de mains, ils vont dans une zone où la pêche est plus lucrative. Certaines zones connaissent une plus forte concentration au fil du temps, et les possibilités pour les stocks d'y rebondir diminuent d'autant.

Nous avons, chez les pêcheurs, une population vieillissante. Ce serait, si vous me permettez l'emploi du terme, une élimination naturelle des pêcheurs. S'il y a des gens qui souhaitent quitter la pêche, le meilleur moment d'agir est lorsque les plus âgés souhaitent quitter.

Par exemple, si vous sortez un pêcheur d'une zone donnée, cela retirera en même temps de ces eaux 300 000 casiers. Si ces casiers prenaient, mettons, 10 000 livres, alors il faut multiplier cela sur les années à venir. Ces 10 000 livres de homard restent dans l'eau et se multiplient. C'est ainsi qu'il y a tout un effet en cascade.

Les autres mesures ponctuelles pouvant être prises ne semblent pas fonctionner.

L'hon. Lawrence MacAulay: J'aimerais que vous nous parliez un petit peu de la Nouvelle-Écosse. Comme nous le savons tous, il y a eu un gros problème côté prix. Tout d'un coup, ils ont commencé à vendre du homard depuis l'arrière de leurs camions. J'aimerais que vous expliquiez un petit peu au comité ce qui s'est passé pendant la saison.

La saison a-t-elle été fermée ou bien était-elle terminée? Cela a provoqué un changement dans le prix. Tout de suite après, le prix a monté. Je pense que le comité doit entendre ce qui s'est passé.

M. Ken Drake: Leur pêche se déroule à l'automne, et ils pêchent jusqu'à ce que le temps se dégrade. Mais les pêcheurs ont commencé à sortir leurs casiers de l'eau plus tôt qu'à la normale, du fait qu'il y avait eu une tragédie... [Note de la rédaction: difficultés techniques]

Le président: Excusez-moi, monsieur Drake. Veuillez poursuivre, s'il vous plaît.

• (0925)

M. Ken Drake: Le prix reculait. La saison tirait à sa fin normale, mais les pêcheurs l'ont bouclée plus tôt encore que d'habitude du fait que le prix était sérieusement bas.

En temps normal, il y a une forte demande de homard en Europe et ailleurs avec l'arrivée des Fêtes. Les acheteurs ont dit aux pêcheurs que les choses ne s'annonçaient pas comme cela. La demande était là, mais la structure de prix n'allait pas pouvoir tolérer un prix fort. J'ai par la suite discuté avec des pêcheurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, et ils avaient le sentiment que les acheteurs les avaient quelque peu dupés, parce qu'une fois qu'ils avaient liquidé leur homard, le prix a augmenté.

S'il a augmenté, c'est qu'il y avait une offre plus ou moins régulière. Le marché mondial absorbera une certaine quantité de manière régulière, mais en situation de surabondance, ou si les gens se gardent de grosses réserves de poisson puis les écoulent rapidement, cela a tendance à faire baisser le prix. Lorsque les pêcheurs ont écoulé tout leur poisson, le prix était bas. Puis, tout d'un coup, il n'y avait plus d'inventaire, du fait que personne ne pêchait avec l'approche de l'hiver, et le prix a augmenté. Les pêcheurs n'ont obtenu que 3,25 \$ la livre, en passant, et ce pour du homard de table.

L'hon. Lawrence MacAulay: Lorsque le prix a augmenté, est-ce que ce sont les acheteurs qui ont empêché la différence?

M. Ken Drake: En vérité, d'après ce que je comprends, le gros de cet inventaire était parti. Les acheteurs l'ont écoulé à ce prix-là. Tout est une question d'offre et de demande.

Il y a à peine une semaine, les gens qui avaient conservé des homards en viviers... Il y a des pêcheurs qui continuent de sortir pendant l'hiver. Il s'agit d'une offre graduelle, mais pas d'une offre massive. La demande était forte à Boston et dans d'autres villes du genre.

Quoi qu'il en soit, tout juste la semaine dernière, les gens qui avaient gardé des homards en viviers ont décidé qu'il valait mieux pour eux de commencer à écouler ces homards, du fait que les pêcheurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse avaient commencé à mettre leurs casiers dans l'eau la semaine dernière. C'est ainsi que réagit le marché. Le prix a chuté de 1,50 \$ la livre la semaine dernière du fait que les pêcheurs aient commencé à mettre leurs casiers à l'eau et que les propriétaires de viviers aient commencé à écouler leur homard plus rapidement. Une petite poussée du genre peut provoquer tout un effet.

D'après ce que je comprends, les gens qui achètent le homard achètent très prudemment et très lentement lorsque le prix est fort. Ils ont peur de se faire avoir. Par exemple, un vivier aux États-Unis a perdu 150 000 \$ la semaine dernière du fait de la baisse du prix. Voilà à quel point ce marché est volatil.

Le président: Merci, monsieur Drake.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Bonjour, messieurs.

Je sais très bien que Lawrence, mon collègue, comprend très bien votre situation. Pour ma part, j'ai besoin d'explications supplémentaires. On va y aller étape par étape.

Dans un premier temps, à l'Île-du-Prince-Édouard, la ressource est-elle considérée comme abondante et stable? Y a-t-il des problèmes géographiques à certains endroits? Comment cela se passe-t-il?

[Traduction]

Me Ed Frenette: Monsieur, je pense qu'à l'Île-du-Prince-Édouard la ressource est dans l'ensemble abondante et stable. La province a son propre biologiste spécialisé dans le homard et qui s'occupe strictement des stocks de homard de l'Île-du-Prince-Édouard. Il mène ses recherches depuis près de 12 ans maintenant.

L'an dernier, en 2008, les prises dans la ZPH 24, qui se trouve le long de la côte nord, étaient de 65 p. 100 supérieures à la moyenne des 40 dernières années.

Dans la partie orientale du détroit de Northumberland, dans la zone 26A, les prises ont été de quelque 15 p. 100 supérieures à la moyenne des 40 dernières années.

Dans la partie occidentale du détroit de Northumberland, dans la ZPH 25, elles ont été de 8 p. 100 supérieures à la moyenne des 40 dernières années.

La zone dans laquelle nous avons de sérieux problèmes est la partie centrale du détroit de Northumberland, s'étendant en gros de Point Prim jusqu'à Summerside. La plupart des pêcheurs sont d'avis que ce qu'ils constatent est dû à la construction du Pont de la Confédération, qui a amené un atterrissement. Dans cette zone, les prises sont inférieures de 40 p. 100 à la moyenne des 40 dernières années. Il n'y reste que très peu de pêcheurs.

• (0930)

[Français]

M. Raynald Blais: D'accord, c'est pour la ressource comme telle.

Je vais maintenant parler des pêcheurs. Ce que j'ai entendu plus tôt me fait penser à ce que les gens vivent en Gaspésie, en particulier dans certains secteurs de pêche où les revenus sont loin d'être suffisants. Cela oblige les pêcheurs à pêcher d'autres sortes de poissons, notamment des poissons pélagiques. Autrement dit, ils s'organisent pour avoir un revenu relativement décent parce que celui découlant du homard est loin d'être suffisant.

Dans quelle mesure est-ce le cas ici? Y a-t-il beaucoup de pêcheurs qui n'ont pas suffisamment de revenus? Si c'est le cas, comment se débrouillent-ils?

[Traduction]

M. Ken Drake: Il s'agit là de l'une de nos grosses préoccupations. Ce qui se passe est que si leur pêcherie ne les rend pas admissibles à l'AE, par exemple, alors ils se lanceront dans une autre pêcherie, qui n'est même pas rentable. Ils essaieront de prendre une espèce qui est peut-être même sérieusement en baisse, simplement pour être admissibles à l'AE. Cela est triste à dire, mais c'est la vérité. Chacun doit faire ce qu'il doit faire. Nous croyons fermement que si l'on établissait quelque chose de manière à ce que vous soyez automatiquement admissible... sur la base de 2008, mettons; si vous avez été admissible en 2008, vous le seriez de nouveau en 2009.

Cela diminuerait la pression que ressent le pêcheur de homard. Par exemple, un type sort pêcher du homard mais ne prend pas grand-chose; il doit quand même sortir en mer pour accumuler ce qu'il lui faut pour être admissible. S'il n'avait pas à faire cela, il pourrait laisser ses engins de pêche au repos pendant deux jours, s'il le fallait, et ce serait plus économique sur le plan carburant, appâts, et ainsi de suite. Mais s'il lui faut grappiller autant d'argent qu'il le peut, alors cela l'oblige à partir en mer même si ce n'est pas payant.

[Français]

M. Raynald Blais: On connaît relativement bien cette situation. Les recommandations que vous nous présentez et auxquelles on devrait donner suite ne touchent pas uniquement la conservation de la ressource. Ce ne sont pas uniquement des solutions qui touchent la commercialisation du produit, mais l'ensemble de l'industrie.

Par exemple, des quais doivent être réparés, et l'assurance-emploi doit être réformée afin de convenir davantage aux gens plutôt que de leur nuire. Ce n'est pas une mesure ou deux mais un ensemble de mesures qui vous permettraient de traverser la crise. Est-ce exact?

[Traduction]

Me Ed Frenette: Oui, monsieur. Pour ce qui est de la pêcherie de l'Atlantique, si on la considère dans son entier sans se limiter à la seule province de l'Île-du-Prince-Édouard, je pense que la pêcherie a sérieusement besoin d'une refonte. Prenons Terre-Neuve et la situation qui existe là-bas. Et les gens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy connaissent leurs propres problèmes. Ici, dans le sud du golfe, nous connaissons certainement de sérieux problèmes.

Pour vous donner ne serait-ce qu'une estimation très approximative, nous croyons que les frais de restructuration pourraient se chiffrer à environ 2 milliards de dollars, ce pour mettre certains navires et certaines flottes au rancart et pour réorganiser les efforts de marketing et de transformation. Cela viendrait réduire le nombre de pêcheurs, mais nous croyons qu'à long terme la pêcherie pourra être viable et continuer non seulement d'assurer un revenu aux collectivités rurales de la région, mais également de rapporter un solide profit aux pêcheurs et aux transformateurs.

C'est une chose qui est très difficile à faire, mais c'est ce que nous constatons dans d'autres industries, qu'il s'agisse de l'industrie automobile en Ontario ou de l'industrie aérospatiale au Québec. Malheureusement, le dernier budget fédéral ne s'est pas attaqué aux problèmes semblables que vit l'industrie de la pêche.

• (0935)

[Français]

M. Raynald Blais: Le phoque est-il aussi un problème, ici? Il y a moyen de s'en débarrasser, comme vous le voyez.

[Traduction]

M. Ken Drake: À l'Île-du-Prince-Édouard, il n'y a pas de problème en ce qui concerne la chasse. Le problème est le fait que l'industrie morutière, par exemple, soit en train de dépérir, personne ne pêchant la morue. Il faut plus ou moins en conclure qu'en l'absence d'un abattage sélectif de phoques, la pêche de la morue va carrément s'effondrer. Cela n'a rien à voir avec le fait que des pêcheurs pêchent la morue. Alors, oui, c'est un gros problème; les phoques sont un très, très gros problème.

Me Ed Frenette: Je pourrais ajouter quelque chose à cela et dire que le gros problème ici dans le sud du golfe est le troupeau de phoques gris, et non pas les phoques du Groenland, dont on entend parler lorsqu'il est question de la chasse. C'est le troupeau de

phoques gris. Leur principale rocherie est l'île de Sable. Cette seule année, 58 000 veaux naîtront à l'île de Sable. Nous n'y avons aucun accès. La question pour nous est qu'il nous faut un abattage sélectif ainsi qu'une chasse commerciale pour contenir le troupeau de phoques gris.

Le gouvernement provincial a effectué en 2001 ou en 2002 une étude portant sur la province de l'Île-du-Prince-Édouard, et cette étude a montré que pendant la saison de pêche de l'année en question les phoques avaient infligé aux pêcheurs des dommages d'une valeur de plus de 6 millions de dollars — casiers à homard et autres engins de pêche abîmés. Le problème a certainement pris de l'ampleur depuis. Je pense que le troupeau de phoques gris s'est multiplié par sept depuis la fin des années 1970 dans le sud du golfe.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous, messieurs, pour les recommandations que vous nous avez livrées aujourd'hui.

Ed ou Ken, pourriez-vous nous dire combien d'acheteurs il y avait dans l'île il y a, mettons, 15 ans?

Me Ed Frenette: Je ne saurais vous donner un chiffre, monsieur Stoffer, mais ce serait sans doute le triple du nombre actuel.

M. Ken Drake: Je n'en connais pas le nombre.

M. Peter Stoffer: Combien d'acheteurs y a-t-il dans l'île à l'heure actuelle?

Me Ed Frenette: Pour ce qui est des transformateurs, ils ne sont que cinq. Il y a d'autres acheteurs qui viennent du Nouveau-Brunswick pour acheter du homard et qui le renvoient au Nouveau-Brunswick pour transformation, puis il y a ceux qu'on appelle les acheteurs à commission, qui peuvent vendre sur le marché du homard vivant, puis vendre une partie de leurs achats à des transformateurs ou autres.

M. Peter Stoffer: Vous avez parlé de l'accord avec Ocean Choice. Je sais qu'il s'agit d'une question d'ordre provincial, mais pourriez-vous, aux fins d'éclaircissement, en expliquer un petit peu au comité le détail?

M. Ken Drake: Ce que dit l'accord, en gros, par exemple, c'est que si j'ai une usine de transformation du poisson qui requiert des travaux et que le gouvernement provincial me donne 100 000 \$ pour mettre mon usine à niveau, alors il lui faudra verser 400 000 \$ à Ocean Choice. Il lui faudra donner quatre fois plus qu'à toute autre usine, qu'Ocean Choice en ait besoin pour des travaux ou autre chose.

Par ailleurs, aucune usine ne peut rouvrir. Même les usines qui ont été fermées ne peuvent pas être rouvertes par d'autres. Aucun nouveau permis ne sera accordé. Ocean Choice a donc un monopole en la matière.

Il y a eu une fusion d'installations de transformation pour créer la Polar Foods, qui a ensuite été rachetée par Ocean Choice. Cela représente un nombre important d'usines qui ont été fusionnées et qui sont maintenant fermées.

Je me souviens qu'à Morell, où j'habite, par exemple, il y avait deux usines de transformation du poisson sur le quai et une autre dans Morell même. Ces trois usines sont aujourd'hui fermées. Vous parlez d'une surabondance de poisson, mais il y avait à l'époque beaucoup de véhicules là-bas et beaucoup de personnes employées dans ces usines. Ce n'est qu'un petit port, mais on y traitait beaucoup de poisson. Je trouve triste qu'il faille aujourd'hui que ce poisson aille dans une seule usine qui dit qu'elle ne peut pas tout absorber, qu'il y a surabondance.

● (0940)

Me Ed Frenette: Il s'opère au Nouveau-Brunswick une consolidation semblable des installations de transformation. Le Barry Group, de Terre-Neuve, a acheté plusieurs installations, pour ensuite tout simplement les fermer. Je pense qu'il lui reste aujourd'hui trois usines en exploitation, et nous ignorons si elles vont ou non rester actives pendant la saison de homard prochaine.

M. Peter Stoffer: L'autre sujet de préoccupation est que selon ce que disent les médias dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, les pêcheurs sont aujourd'hui en train de parler d'un office de commercialisation du homard et d'un système de gestion de l'offre. Je dois avouer que je n'ai rien entendu de la part de la PEIFA dans le cadre de ces discussions.

Les gens ne sont pas en train de dire qu'ils veulent ces genres de régime; ils disent simplement qu'ils souhaitent les examiner. Pourtant, lorsque j'avais posé la question, il y a de cela quelques années, tout le monde avait dit « Non, non. Nous ne voulons rien avoir à faire avec des offices de commercialisation du homard ou un système de gestion de l'offre. Nous aimons les choses comme elles sont. » Mais les temps changent manifestement, et les opinions peuvent elles aussi changer.

J'aimerais simplement entendre vos idées ou vos opinions là-dessus.

M. Ken Drake: Les opinions des gens ont, en gros, changé parce que le gouvernement fédéral a mis de l'argent dans le pot, pour commencer, mais le financement de ce groupe par chacune des provinces qui étudient le marché est épuisé. Ils n'ont déjà plus d'argent. Ils devaient le dépenser avant la fin du mois de mars.

Je pense qu'ils ont fait un certain nombre de bonnes choses. J'ai vu une partie du travail que le groupe a effectué pendant la courte période pendant laquelle il a été actif, et il était sur la bonne voie. Pour ce qui est de la saison prochaine, je ne pense pas que cela servira à grand-chose. Pour ce qui est du long terme, j'ignore si ce qu'il nous faut c'est ce genre d'office de commercialisation, mais nous avons besoin de quelque chose qui puisse changer tout le système de distribution.

Il y a clairement quelque chose qui ne va pas avec l'actuel système de commercialisation. Ma question est celle de savoir ce qui est en train d'être fait pour l'améliorer. Il est facile de s'en tenir à une vieille méthode, mais la vieille méthode ne fonctionne plus.

Je vais vous donner un exemple. Dans le cadre de cette étude de commercialisation, un groupe de Nouvelle-Écosse s'est rendu en Alberta. Il est allé dans un supermarché qui avait des homards vivants dans son vivier. Ils ont filmé la chose, et l'on y voit une mère de famille qui passe devant le vivier avec son enfant qui veut plonger sa main dans l'eau. La mère arrache de l'eau la main de son enfant, mais c'était comme s'ils se promenaient dans un zoo. Ils regardaient tous les deux les homards, et ils étaient intéressés et tout le reste, mais c'était comme si la mère était en train de dire « Poussons plus loin, car il nous faut maintenant acheter du Dîner Kraft ». Ce qu'ils ont constaté, après avoir commencé à interviewer des gens, est que

ceux-ci disaient « On me dit que le homard a vraiment très bon goût, mais je ne saurais même pas comment en faire cuire un ».

Ce qui est ressorti de l'étude était qu'il aurait vraiment fallu avoir sur place un moniteur avec un film montrant comment faire cuire le homard. Il aurait fallu une casserole à portée de main pour que le consommateur puisse y plonger le homard, avec peut-être un peu de sel, et le faire cuire, et la chose pourrait peut-être faire boue de neige.

C'est comme ce qu'a dit quelqu'un — combien de personnes dans cette salle sauraient comment préparer un opossum?

L'autre constat est que, dans le monde d'aujourd'hui, les gens ne veulent pas toucher à un animal qui est vivant. Il y a des groupes qui militent contre l'abattage de vaches, l'abattage d'agneaux ou autre, et il y en aura toujours, mais les chercheurs nous ont dit — et je tiens à ce que mon propos ici soit des plus clairs — qu'ils ont fait des études sur le homard, et que lorsque vous mettez un homard dans de l'eau bouillante, ce n'est que pendant une fraction de seconde qu'il ressentira la moindre sensation, car il est en fait instantanément en état de mort cérébrale dès qu'il touche l'eau bouillante, et ne ressent donc aucune douleur.

M. Peter Stoffer: Je sais que mon collègue de l'Alberta, M. Calkins, sait parfaitement bien comment faire cuire le homard.

M. Ken Drake: En vérité, je ne suis pas convaincu qu'il vous faille vous rendre jusqu'en Alberta pour trouver quelqu'un qui ne sait pas comment préparer un homard.

M. Peter Stoffer: Le phénomène existe même en Nouvelle-Écosse.

Le président: Merci, monsieur Drake.

Monsieur Kamp, allez-y, je vous prie.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à vous, messieurs, de...
[*Note de la rédaction: difficultés techniques*]

● (0945)

Le président: [*Note de la rédaction: difficultés techniques*]... les membres du comité pourraient-ils regagner leurs places, s'il vous plaît?

Toutes mes excuses, messieurs Drake et Frenette. Je suppose que l'on ne peut pas tout contrôler dans la vie. Nous avons eu quelques difficultés techniques ici.

Monsieur Kamp, vous avez la parole.

● (0950)

M. Randy Kamp: Merci, monsieur le président.

Merci encore d'être venus ici aujourd'hui et de nous aider à comprendre un petit mieux ces questions.

Permettez que je dise également qu'il est bon de voir que les gens de la collectivité s'intéressent à ce dossier. Nous sommes heureux que vous soyez ici en si grand nombre.

Nous autres membres du parti au pouvoir souhaitons bien évidemment comprendre un petit peu mieux les choses. Vous avez parlé d'« intervention gouvernementale » et ainsi de suite, et je souhaite me concentrer vraiment là-dessus, mais, pour commencer, vous-même et M. Frenette avez mentionné les chiffres fournis par le MPO. Ces chiffres sont contenus dans le rapport sur le renouvellement des pêcheries de l'Atlantique, pour ce qui est des revenus nets et des différentes ZPH autour de l'Île-du-Prince-Édouard.

Par exemple, il y a toute une différence entre les 63 000 dans la ZPH 24 et les 7 000 dans la ZPH 25. Pourriez-vous nous expliquer cette différence? Qu'est-ce qui rend une entreprise rentable dans la ZPH 24, par exemple, et qu'est-ce qui fait que la chose est moins rentable ailleurs?

Me Ed Frenette: Kenny pêche dans la ZPH 24, alors c'est sans doute lui qui est le mieux placé pour répondre.

M. Ken Drake: Vous voulez connaître la différence économique?

M. Randy Kamp: Ce que je veux dire c'est qu'il y a une différence énorme, de mon point de vue, en tout cas, et l'un des éléments est peut-être qu'il y a un plus petit nombre de détenteurs de permis dans la ZPH 24, par exemple. Qu'est-ce qui fait que l'activité est rentable dans une zone et pas dans une autre? Est-ce la biomasse, le stock dans votre zone ou la méthode de pêche employée?

M. Ken Drake: Un élément qui nous distingue est que, du côté nord de l'Île-du-Prince-Édouard, il n'y a en face de nous aucune autre pêcherie qui ait d'incidence sur nous, alors que, si vous pêchez dans le détroit, vous avez en face le Nouveau-Brunswick, et vous avez la Nouvelle-Écosse de l'autre côté du détroit dans cette zone. Cela intervient très certainement.

Je ne vais pas essayer d'expliquer pourquoi il y a des différences, mais une chose qu'il me faut dire est que lorsque vous allez chez le marchand pour acheter du matériel pour votre bateau, il ne vous demande pas dans quelle ZPH vous pêchez pour vous accordez ensuite une remise du fait que vous sortiez moins de homard. C'est le même prix pour tout, où que vous alliez. Les coûts sont les mêmes pour pêcher dans les trois ZPH, et c'est là que le bât blesse.

Dans une zone où la pêcherie est en recul, cela peut ne rien à voir du tout avec les pêcheurs eux-mêmes; cela a peut-être à voir avec le fait qu'il y a des problèmes de pollution, en provenance de Charlottetown et de Summerside. Cela peut avoir affaire au pont. Il peut y avoir quantité de raisons. Mais, en dernière analyse, chaque pêcheur a les mêmes coûts pour sortir en mer.

M. Randy Kamp: Oui, mais si je pêche dans la ZPH 24, vais-je prendre davantage de homards? Est-ce surtout cela qui contribue...

M. Ken Drake: C'en est ainsi depuis longtemps. Cela n'a pas toujours été le cas chaque année, mais il semble que ce soit davantage cette tendance qui se maintient le long de la côte nord. Il y a toute une histoire derrière.

Me Ed Frenette: Je pense, monsieur Kamp, que si vous prenez la ZPH, par exemple, dans la partie occidentale du détroit de Northumberland, avec les pêcheurs qui viennent du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, il y a sans doute plus de 850 flottes qui y travaillent pendant la saison d'automne. Quant à la ZPH 26A, dans la partie est du détroit, si l'on ajoute ensemble les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, il s'y trouve facilement plus de 800 flottes de pêche pendant la saison.

Ce qui est également arrivé c'est que dans la partie centrale du détroit — et nous sommes convaincus que cela résulte de la construction du Pont de la Confédération, et il faut également ajouter la pollution industrielle et la pollution municipale — les stocks, comme nous l'avons déjà mentionné, ont sérieusement diminué. C'est ainsi que les flottes, les pêcheurs, se sont déplacés vers les deux extrémités de l'Île-du-Prince-Édouard, à l'intérieur de leur propre zone, ce qui a augmenté encore la pression et multiplié le nombre de pêcheurs pêchant des quantités limitées dans chaque zone.

C'est ainsi que la marée basse a eu le même effet sur tout le monde.

M. Randy Kamp: Je pense que je comprends cela.

Si nous parlons d'un programme de rationalisation, j'aimerais que vous expliquiez davantage comment vous verriez cela fonctionner au mieux, qui financerait la chose, et cetera. J'imagine que la raison d'être d'un programme de rationalisation serait une surabondance. Peut-être que mon hypothèse est erronée, mais vous me le direz si tel est le cas.

Comment en sommes-nous arrivés là? S'il y a trop de capacité, trop de détenteurs de permis ou autres, et vous dites que le stock est relativement stable et ainsi de suite, est-ce le seul prix que vous touchez pour le homard qui nous a placé dans cette situation d'offre excédentaire, ou bien y a-t-il jamais eu un temps où le stock pouvait suffire pour le nombre actuel de détenteurs de permis?

● (0955)

M. Ken Drake: Je pense que l'élément primordial est que le MPO souhaite voir une réduction de l'effort. Comment réduire l'effort tout en maintenant une entreprise viable? Une entreprise de pêche ne peut réduire son effort que jusqu'à un certain point avant de ne plus être viable. C'est ainsi que la solution devient la réduction du nombre d'entreprises. La raison à cela est que si les entreprises deviennent plus concentrées dans une zone donnée du fait qu'on y relève des prises supérieures, alors cela va normalement réduire les prises dans la zone où s'est faite la concentration. Si vous réduisiez ces zones où la concentration est très forte, alors ces entreprises seraient plus viables.

Le homard se reproduit à un très bon rythme. Le problème est que les assises économiques de la pêche font qu'il est de plus en plus difficile d'y gagner sa vie.

M. Randy Kamp: Je comprends cela, et je comprends la théorie de la rationalisation. Si les gens sont moins nombreux à pêcher le même volume, alors ils devraient gagner davantage d'argent. Mais comment se fait-il qu'ils soient si nombreux? Voilà ma question.

Me Ed Frenette: Je pense que cela est dans une large mesure attribuable aux mesures de réglementation prises par le MPO au fil des ans ou des décennies. Au début des années 1980, il y avait dans le détroit de Northumberland des quantités énormes de homard, alors qu'il n'y en a presque plus aujourd'hui. Les gens débarquaient 40 000 à 50 000 livres de homard dans une saison de deux mois. Cela a changé du tout au tout. De notre point de vue, cela s'explique par des phénomènes environnementaux.

Le réchauffement de la planète a aussi son incidence, en plus de ce que nous avons vu par suite d'autres problèmes environnementaux. Intervient également le simple contexte économique de la pêcherie — les choses ont énormément changé au cours des dernières années, avec des intrants plus coûteux et des prix plus bas. Les marges se resserrent de plus en plus.

M. Randy Kamp: L'un d'entre vous a dit que si l'année va être difficile, vous allez augmenter la pression de la pêche. N'étant pas pêcheur de homard et venant de la Colombie-Britannique, j'aimerais savoir comment vous vous y prendriez. Vous exercez un certain contrôle sur les intrants, n'est-ce pas? Vous avez un certain nombre de casiers et il y a une certaine distance entre les casiers. Vous savez quand vous pouvez pêcher et quand vous ne le pouvez pas. Comment allez-vous augmenter la pression de la pêche pour menacer le stock, ce qui était l'implication?

M. Ken Drake: Tout le monde pense que tout ce qu'ont à faire les pêcheurs de homard c'est mettre les casiers dans l'eau, puis aller les retirer. Dans la réalité, ce que vous faites c'est suivre les tendances des homards, leur mouvement, s'ils font ceci ou cela. Vous avez des options. Il y a des choses que vous pouvez faire. Vous pouvez suivre le poisson. Cela augmente votre coût, mais cela pourrait également augmenter vos prises. Il y a toutes sortes de choses que vous pouvez faire. Vous déploieriez beaucoup plus d'efforts si vous essayez d'établir votre admissibilité à l'AE ou si vous voulez être en mesure de payer vos traites sur votre bateau. Si vous aviez la certitude d'être admissible à l'AE, ou si vous étiez dans une zone où les prises étaient faibles, vous feriez les choses de manière beaucoup plus économique.

M. Randy Kamp: Merci. Ces explications sont utiles.

Monsieur Frenette, pourriez-vous nous donner un petit peu plus de détails? Je ne suis pas d'avis qu'il n'y a rien dans le budget de 2009 qui puisse aider les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Mais en ce qui concerne le programme de rationalisation, quel devrait, selon vous, être le rôle du gouvernement fédéral?

• (1000)

Me Ed Frenette: Notre position est qu'il nous faut une approche à trois volets en matière de rationalisation: une contribution financière du gouvernement fédéral, une contribution financière du gouvernement provincial, ainsi que de l'argent de l'industrie elle-même. Nous sommes en train de discuter avec le bureau du ministre, l'APECA, le gouvernement provincial, ainsi qu'entre nous de la possibilité d'un apport en numéraire en provenance du Programme d'adaptation communautaire. Nous attendons toujours de savoir si cela sera possible. Il s'agirait d'un prêt à long terme à intérêt faible ou nul du gouvernement provincial, et qui serait remboursé par les pêcheurs.

Parallèlement à cela, nous sommes en train d'envisager une réduction du nombre des casiers et d'autres approches en matière de pêche, en vue d'alléger la pression sur la pêcherie. Un autre élément serait une forme d'aide financière pour les jeunes entrants. Cela coûte cher de se lancer dans cette pêcherie, et l'aide que nous envisageons allégerait le coût des intérêts pour leurs achats de flotte.

M. Randy Kamp: Merci.

M. Ken Drake: Nous avons trois ZPH et chacune voudra peut-être faire les choses de manière légèrement différente. Nous n'avons encore fixé aucune norme ni autre. Il nous faut également en reparler avec les pêcheurs. Nous ne discutons pour le moment que du concept général. Nous n'avons pas arrêté tous les détails, car il nous faut retourner voir les pêcheurs avant de prendre une décision finale. Ce sont eux qui décideront de la manière dont les choses se feront véritablement.

Le président: Merci beaucoup, messieurs.

Le temps dont nous disposons est malheureusement écoulé. Je tiens, au nom du comité, à vous remercier beaucoup de votre patience avec nous ici ce matin et d'avoir pris le temps de venir comparaître devant nous.

Nous allons faire une courte pause en attendant que le groupe suivant s'installe.

Merci.

• _____ (Pause) _____

•

• (1010)

Le président: Je demanderais aux membres du comité de bien vouloir retourner maintenant à leurs places. Nous allons reprendre.

J'aimerais communiquer quelques renseignements aux personnes qui sont dans l'assistance aujourd'hui. Il y a, sur la table de côté, du café et du thé. Sentez-vous bien libres de vous servir. Des écouteurs pour l'interprétation sont également à votre disposition. Il y en a sur la table ici à l'avant. Si la qualité du son n'est pas au point, ces écouteurs permettent également de l'améliorer, alors n'hésitez pas à vous prévaloir du service.

Nous sommes à peu près prêts à commencer. Nous accueillons ici parmi nous la Prince Edward Island Seafood Processors Association. Je vais très bientôt vous céder la parole et vous pourrez nous présenter les personnes qui vous ont accompagnées, madame O'Reilly.

Je demanderais une chose. Nous devons nous soumettre à des contraintes temporelles plutôt exigeantes si nous voulons être en mesure d'entendre tout le monde aujourd'hui, alors nous avons prévu 10 minutes pour les déclarations, et les membres du comité disposent quant à eux d'un temps limité pour poser leurs questions. Vous entendrez un petit bip. Nous avons ici une petite horloge. Ne vous en inquiétez pas si vous entendez le bip, mais nous vous demanderons de vous en tenir autant que possible aux pages prévues.

Madame O'Reilly, la parole est à vous.

Mme Maureen O'Reilly (agente administrative, Prince Edward Island Seafood Processors Association): Merci beaucoup.

Mark Bonnell et Lorne Bonnell sont ici pour représenter la Mariner Seafoods. La déclaration a été préparée par Olin Gregan, directeur exécutif de la P.E.I. Seafood Processors Association, qui est coïncé à Halifax du fait du mauvais temps.

J'aimerais remercier le comité de l'occasion qui nous est ici donnée de vous faire une déclaration pour le compte de la P.E.I. Seafood Processors Association.

En tant qu'association, nous représentons 90 p. 100 de la capacité de transformation du homard de l'île, les mytiliculteurs et les ostréiculteurs, ainsi que le secteur de la transformation du crabe.

Nous avons indéniablement le privilège de mener nos activités au beau milieu de certaines des terres les plus belles et les plus fertiles du monde, et entourés par certaines des eaux les plus riches, les plus productives et les moins perturbées que connaisse l'industrie des fruits de mer.

Je crois fermement que la pêche commerciale compte trois partenaires distincts: les pêcheurs, les transformateurs et les deux paliers de gouvernement. Les observations que je vais vous livrer ici ne devraient aucunement être interprétées comme émanant de nos autres partenaires dans l'industrie, sauf de manière accessoire ou relativement à une incidence directe sur notre activité.

Par ailleurs, tout au long de ma déclaration, n'interprétez aucune pensée ni déclaration comme participant du procès de l'un ou de l'autre, car chacun a sa part de responsabilité, et il nous faut accepter la nôtre et nous consacrer à essayer d'améliorer l'industrie de la manière aussi continue que possible.

Les pêcheurs commerciaux de l'île débarquent sur nos quais pendant les mois sans glace toutes les espèces de poisson, depuis l'éperlan jusqu'au thon. Lorsque les pêcheries s'ouvrent et s'activent dans nos collectivités côtières, l'on y relève une impression et un sentiment sans équivoque de fierté, de participation et de prospérité communautaires, chacun semblant se presser, face aux différents besoins amenés par les prises locales et entouré par le bruit des moteurs de bateaux dans les ports, qui est parfois noyé par le crissement des pneus des nouvelles camionnettes d'une demi-tonne — les bruits et les signes d'une autre saison de pêche du homard, du hareng ou du crabe.

Cette industrie, vieille de plus d'un siècle, a réussi à verser des centaines de millions de dollars dans les coffres des gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux successifs, et elle a créé des modes de vie et des vies qui sont entrelacés dans le tissu même de l'île.

Mais ces indicateurs positifs sont aujourd'hui en train de devenir des regards, des impressions et des bruits creux. Notre industrie du homard est cassée, et il lui faut être ramenée au niveau qu'elle a connu et qu'elle a fêté dans le passé.

En tant que partenaires de l'industrie, il nous faut mettre au point un véhicule pour dialoguer comme il se doit, établir une nouvelle assise... et rétablir avec d'autres la confiance qui est nécessaire et manifeste dans tout partenariat réussi.

On peut soutenir que notre pêche du homard est la pêche la plus précieuse du Canada. Il s'agit d'une industrie qui vaut un milliard de dollars dans le Canada atlantique, et dans bien des régions et des collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard, le secteur des fruits de mer est le moteur économique et le lubrifiant communautaire. Il importe de ne pas perdre cela de vue.

Cette pêcherie n'a pas reçu l'attention et l'intérêt qu'elle mérite, et c'est ainsi que nous payons et allons payer un lourd tribut du fait de la complaisance de l'industrie. Il s'agit d'une industrie essentielle pour l'Île-du-Prince-Édouard et le Canada atlantique, et elle ne va pas s'en aller.

Personne ni aucune compagnie ne peut la prendre et la déménager dans l'Ouest. Il nous faut maintenant faire entrer cette pêcherie dans le nouveau millénaire. Nous avons de nombreuses idées nouvelles sur les fronts local, national et international, et de nombreux nouveaux règlements et exigences, mots dans le vent et acronymes avec lesquels travailler ou sous lesquels étouffer. Les coûts qui sont en train d'être déchargés sur nos membres, et imputés à eux, par exemple pour la surveillance, l'entrée de données électroniques, l'éco-étiquetage, la traçabilité, les certificats de prises et le MSC, finiront par mettre notre industrie en faillite en l'absence d'un bon ciblage, de leur application appropriée et d'un régime de récupération des coûts bien pensé.

Nous avons le dollar canadien qui nous torture sans répit avec ses fluctuations, tel qu'il est presque impossible de prédire encore d'autres effets sur nos activités. Cela vient s'ajouter à la tempête économique que personne ne comprend vraiment ni ne sait mater.

Nous nous trouvons maintenant dans la position non enviable d'être à 30 jours de l'ouverture de la Cadillac de l'industrie des mollusques et crustacés de ce pays avec les moyens qu'exigerait un Lada.

L'industrie des fruits de mer n'est pas la seule que regardent d'un mauvais oeil les institutions prêteuses, mais nous ressentons et allons continuer de ressentir les effets de leurs décisions de resserrer l'offre de financement et de lignes de crédit.

●(1015)

Les pêcheurs craignent des prix qui ne feront que couvrir leurs frais. Nous espérons que leurs craintes ne se concrétiseront pas. Nous sommes en fait en train de dire à nos clients que nos pêcheurs et nos entreprises ne peuvent pas continuer, assujettis comme ils le sont à un tel niveau de stress, de frustration et d'anxiété.

En tant que secteur de la transformation, nous assistons à quantité de réunions, à l'interne ainsi qu'avec les deux paliers de gouvernement, pour discuter et échanger des idées. Mais en 2009 — 30 jours avant le début de la saison —, la pêcherie ouvrira dans l'incertitude. Nos employés s'attendent aux mêmes possibilités d'emploi que pendant les années passées, et c'est ce que nous comptons offrir. Sans cette continuité dans nos opérations, nos installations seraient vouées à l'échec et condamnées à la fermeture. Malheureusement, il y a toute une industrie, telle que nous la connaissons, qui est en péril.

Des temps difficiles comme ceux-ci peuvent et pourraient nous montrer une nouvelle voie. Il nous faut élaborer une stratégie face à des inventaires qui stagnent et des problèmes de mouvement de trésorerie. Il nous faut, en plus d'offrir nos produits de base, commencer à mettre au point de nouveaux produits. Il nous faut de nouvelles études de marché. Il nous faut de nouvelles initiatives de marketing et de promotion de produits. Rien de ce que j'ai dit ici n'est conceptuellement nouveau, mais pour une industrie qui n'a pas connu l'introduction d'un nouveau produit rentable depuis l'avènement du homard-glaçon il y a de cela 25 ans, ce sont des idées très nouvelles à étudier, puis à essayer de mettre en application.

Le moment est venu pour l'industrie de marquer un temps d'arrêt, de discuter, de comprendre et, nous l'espérons, de s'entendre sur la nécessité de changements appropriés; la nécessité de comprendre les désirs, besoins et vœux de nos clients et des consommateurs; la nécessité d'élaborer un plan de pêche qui tienne compte de ces désirs, besoins et vœux grâce à de nouvelles campagnes de marketing et de marchandisage; la nécessité d'élaborer un plan qui permette la mise au point de produits qui correspondent aux changements sociétaux; et la nécessité d'élaborer un plan qui permette le changement et le progrès technologiques.

En tant qu'association, nous avons tout récemment soumis à nos membres, ainsi qu'à un groupe sélect de gens du gouvernement, un document de conception esquissant certaines initiatives stratégiques en vue de dynamiser l'industrie du homard. Au mieux, après discussions et révisions, ce sera au moins un plan pour trois à cinq années. Mais la chose est nécessaire. Le changement requiert habituellement du temps, et la plupart d'entre nous n'aimons pas le changement, alors il faudra endurer un processus d'approvisionnement.

À des moments comme ceux que nous vivons, il nous faut nous tourner vers les pouvoirs publics pour de l'aide tant monétaire que directive pour ce qui est des changements devant être apportés. Devront être prises des décisions difficiles qui coûteront probablement un vote, ou sur terre ou sur l'eau, mais il n'y a aucune place dans l'économie à l'intérieur de laquelle nous jouons pour des pêches politiques. La réalité est que le vote est le plus gros obstacle à surmonter, étant donné que la pêche a toujours été un très précieux outil politique à tous les niveaux, comme la limite des 200 milles nous l'a maintes et maintes fois montré.

En tant que transformateurs, il nous faut faire un meilleur travail dans nos installations. Nous devons revoir notre engagement envers la qualité et y investir. Il nous faut avoir un dialogue et des discussions meilleures avec les pêcheurs qui nous livrent la matière brute. Il est essentiel qu'ils ne se sentent pas détachés de ce qui arrive à leurs prises et qu'ils aient le sentiment de faire partie de l'autoroute vers les marchés. Il nous faut avoir un meilleur dialogue avec les fonctionnaires du MPO. Il nous faut mieux présenter nos arguments et nos points de vue par le biais du processus de comité consultatif. Il nous faut arrêter de mettre à l'essai la recette éprouvée de l'échec en affaires en payant le prix fort et en vendant au prix le plus bas. Il nous faut tout simplement mettre en oeuvre et épouser de bonnes pratiques commerciales. Il nous faut décider qu'il est acceptable de faire de l'argent.

Il existe à l'Île-du-Prince-Édouard d'autres transformateurs de fruits de mer, notamment des transformateurs de moules, qui mènent leur activité sans grand branle-bas, mais dont les opérations sont certainement des diamants bruts. Plus ou moins laissés à eux-mêmes, ils ont su développer ce secteur aquicole à un point tel qu'il représente aujourd'hui 67 millions de dollars et 80 p. 100 des mytiliculteurs et des moules transformées de l'Amérique du Nord. Et ils ont atteint ces niveaux de croissance et de développement en l'espace de 30 courtes années, ce que d'autres, comme les Européens et les Néo-Zélandais, n'ont pas pu réaliser en plus de 100 années d'activité.

Quarante millions de livres de moules représentent beaucoup de matériel, d'emballage, de services et de retombées dans de nombreuses collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces installations offrent à de nombreux Prince-Édouardiens la possibilité de travailler dans leur localité tout au long de l'année, et permettent aussi l'injection dans les collectivités de leur masse salariale de 10 à 12 millions de dollars. Les jeunes Prince-Édouardiens y voient un volet de l'industrie des fruits de mer avec lequel ils peuvent maintenant s'identifier, du fait que cette industrie soit jeune, connaisse un croissance méthodique et soit certainement durable.

Ces derniers temps, ce volet de l'industrie a également oeuvré avec le CNRC, la PEI Atlantic Shrimp Corporation et l'association des transformateurs en vue de l'élaboration de projets en matière d'allégations santé et d'oméga-3, projets qui sont essentiels pour l'industrie. Tout cela a l'air très prometteur pour le volet aquicole de notre association.

• (1020)

En conclusion, il est absolument essentiel que nous élaborions une nouvelle stratégie. Il nous faut établir un climat de confiance afin que les discussions aient un sens et du mérite, au lieu qu'il ne s'en dégage que mépris et mécontentement. Cela suppose peut-être une relation de neutralité entre les partenaires ayant les outils nécessaires pour trancher à travers les leurres et la fumée pour montrer la voie.

Encore une fois, la Prince Edward Island Seafood Processors Association et moi vous remercions de l'occasion qui nous a été ici donnée de comparaître de vous.

• (1025)

Le président: Merci beaucoup, madame O'Reilly.

Monsieur Byrne, je crois comprendre que vous allez partager votre temps avec M. MacAulay?

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): En effet. Merci, monsieur le président.

Je voulais dire un merci très spécial à nos témoins, et je songe ici non seulement à ceux qui sont devant nous en ce moment, mais

également à ceux qui les ont précédés. Merci de nous livrer vos idées et opinions.

Notre collègue, M. MacAulay...

Le président: Excusez-moi, monsieur Byrne.

Madame O'Reilly, je crois comprendre que vous souhaitez vous éclipser maintenant, et que MM. Lorne Bonnell et Mark Bonnell vont répondre aux questions. Si vous souhaitez quitter, ce n'est pas un problème.

Mme Maureen O'Reilly: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup d'être venue.

Excusez-moi, monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Je disais simplement que Lawrence avait demandé au comité d'envisager, dans le cadre de notre ordre de renvoi, une étude de la pêche du homard dans l'Atlantique, vu les revers et les difficultés que vit l'industrie ici à l'Île-du-Prince-Édouard et, en fait, dans toute la région de l'Atlantique. C'est l'une de raisons pour lesquelles nous sommes ici. Lorsque Lawrence a mis cette idée de l'avant, l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons sauté sur l'occasion est que nous savions que cette saison allait être très difficile, et nous sommes à la recherche de solutions pour essayer d'aider. Nous voulons être en mesure de soumettre à la Chambre et au gouvernement, dans le cadre de notre rapport, différentes idées sur ce qui devrait être fait.

La pêche du homard n'a jamais forcément reposé sur des assises parfaitement solides. Elle a par le passé connu des hauts et des bas. Mais cette année, l'année 2009, elle semble être particulièrement vulnérable, non seulement du point de vue de la ressource, mais également d'un point de vue économique.

Pourriez-vous nous entretenir un petit peu de votre situation, pour ce qui est de l'accès au capital?

Maureen, dans la déclaration qu'elle nous a faite pour le compte de la Prince Edward Island Seafood Processors Association, a dit qu'en ce qui concerne son financement — j'oublie les mots exacts — il s'agit en gros de financer l'équivalent d'une Lada.

Pourriez-vous expliquer au comité certaines des différences que vous avez déjà constatées, relativement à votre accès au capital, à votre accès au crédit, à votre accès à une ligne de crédit ou autre, de manière à pouvoir vous lancer, en comparant, s'il y a eu lieu, la situation en 2008 à celle de 2009, afin que nous ayons une meilleure idée de ce vers quoi se dirige peut-être l'industrie ce printemps?

M. Mark Bonnell (président, Mariner Seafoods): En 2008, il n'était pas facile d'obtenir du financement, mais du financement était néanmoins disponible. Les banques au Canada ont adopté pour attitude qu'elles ne veulent rien avoir à faire avec l'industrie des fruits de mer et c'est ainsi qu'elles ont poussé certaines des grosses entreprises à aller à l'étranger, à s'adresser aux banques islandaises, causant ainsi certains des problèmes que nous avons constatés en Islande et certains des problèmes auxquels se trouvent confrontées certaines des grosses sociétés financées à partir de l'Islande.

J'ignore pour quelle raison les banques canadiennes ne veulent pas faire affaires avec l'industrie des fruits de mer. J'imagine qu'elles ont dû se faire brûler à un moment ou un autre. Personnellement, j'ai essayé d'obtenir du financement auprès de jusqu'à sept ou huit institutions financières différentes, qui m'ont opposé un refus du simple fait que mon activité soit axée sur les fruits de mer. Je faisais affaires avec la Banque royale, et celle-ci m'a dit « Écoutez, nous ne sommes plus intéressés par le portefeuille du poisson. Veuillez partir ». Alors il nous a fallu quitter la Banque royale. Nombre de nos membres vivent les mêmes problèmes. Certains d'entre eux ont le bonheur de faire affaires avec des coopératives de crédit, qui ont une vision et une perspective différentes en ce qui concerne le problème, du fait qu'elles soient locales. Mais le financement est un problème.

L'hon. Gerry Byrne: Je vais céder la parole à Lawrence dans un instant.

Quelle chose a-t-il changé? Êtes-vous au courant de quelque chose? Des améliorations ont été apportées à la Banque de développement du Canada, par exemple, et il y a eu d'autres choses encore. Y a-t-il, dans votre domaine, quelque chose qui a changé, quelque chose que vous n'aviez pas et auquel vous avez accès en 2009?

M. Mark Bonnell: M'exprimant en mon nom personnel, je pense que notre plus gros problème est que nous avons un inventaire qui a été reporté de l'an dernier, ce à cause de la récession. Étant donné que nous n'avons pas pu écouler cet inventaire, nos fonds de roulement sont paralysés.

Mais non, il n'y a rien de disponible. Personne ne nous a tendu la main. D'après ce que je peux voir, tous ces programmes de sauvetage du gouvernement n'auront aucune incidence sur l'industrie de la pêche. Ils ne nous seront d'aucune aide. Quant à savoir ce qui va se passer, je n'en sais rien.

• (1030)

L'hon. Gerry Byrne: Monsieur le président, je vais partager mon temps avec Lawrence.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci.

Mark, je suis heureux de vous voir, vous et Lorne.

Je comprends tout à fait la situation dans laquelle vous vous trouvez. Vous reste-t-il de gros inventaires, et savez-vous s'il reste beaucoup d'inventaire dans la province?

M. Mark Bonnell: Eh bien, selon certains rapports en octobre, il y en avait encore pour 25 millions de dollars d'inventaire reporté depuis la saison antérieure. Je ne peux pas vous dire, Lawrence, dans quelle mesure les choses ont bougé. Je peux vous dire que, personnellement, nous avons plus d'inventaire que nous ne souhaiterions en avoir. L'inventaire est supérieur à ce qu'il a été d'autres années.

Au fond, nous avons déjà eu autant de produit en inventaire, mais nous avons pu l'écouler pendant la période entre la saison du homard et cette période-ci de l'année. À cause de la récession, à cause du fait que les gens ne veulent pas manger de homard, et à cause du fait que nous n'ayons pas pu vendre le produit, nous nous retrouvons avec des inventaires qui sont de beaucoup supérieurs aux niveaux habituels. Je sais que tous les membres de l'association ont des réserves surabondantes. Cet inventaire est principalement composé de produits entiers cuits — homards congelés et cuits, en sacs. Le homard offert sous cette forme est de couleur rouge. S'il était vert, nous aurions pu le vendre. Les queues et la chair de homard et les produits du genre ont plus ou moins été liquidés. Il en reste un peu

en inventaire, mais ce qui nous reste ce sont surtout des homards entiers cuits.

L'hon. Lawrence MacAulay: Dites-moi ceci. D'après les discussions qui ont eu lieu ici, et d'après ce que nous ont déjà dit des pêcheurs, il semble qu'ils souhaiteraient voir la construction d'installations d'entreposage. Un tel entrepôt n'appartiendrait pas forcément aux transformateurs, mais ce serait une façon de conserver le produit et d'assurer une commercialisation ordonnée. Y verriez-vous un moyen de soutenir le prix ou d'aider avec l'inventaire? Comment réagiriez-vous à cela, en tant que transformateur?

M. Mark Bonnell: De quel genre d'installation parlez-vous?

L'hon. Lawrence MacAulay: Eh bien, je...

M. Mark Bonnell: Homard vivant? Homard congelé?

L'hon. Lawrence MacAulay: Vivant.

M. Mark Bonnell: En bien, il n'y a certainement pas suffisamment de capacité à l'Île-du-Prince-Édouard pour ce qui est du homard vivant.

L'hon. Lawrence MacAulay: Il n'y en a pas assez.

M. Mark Bonnell: Non. Il n'y a plus non plus à l'Île-du-Prince-Édouard une capacité de transformation suffisante. Je travaille dans ce domaine depuis 35 ans, et au fil de ces 35 années plusieurs usines de transformation ont quasiment disparu. Même avec la fusion avec Polar, nous avons perdu six ou sept installations de transformation. Nos amis à Beach Point ont annoncé l'autre jour qu'ils vont fermer cette usine.

Avec toutes ces fermetures d'usine, il ne reste plus personne. Notre capacité de transformation du poisson a fléchi à l'Île-du-Prince-Édouard, et le gouvernement provincial continue de croire qu'il y a une capacité de production excédentaire. Oui, il y a eu capacité excédentaire à un moment donné. Dans la période pré-Polar, oui, il y a eu surcapacité, mais ce n'est plus le cas. Cette situation a changé.

L'hon. Lawrence MacAulay: Ce qui s'est passé lorsque Polar s'est installé a déjà été expliqué ici, et le comité se l'est fait expliquer plusieurs fois. Le sentiment général est que cela a diminué la concurrence au lieu de peut-être aider l'industrie de la pêche. Êtes-vous de cet avis?

M. Mark Bonnell: Oui, monsieur. Cela a éliminé la concurrence.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous pensez que si des entreprises pouvaient venir et vous livrer concurrence ce serait acceptable.

M. Mark Bonnell: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: Le gouvernement interviendrait.

M. Mark Bonnell: Eh bien...

L'hon. Lawrence MacAulay: Comme cela a été le cas pendant des années.

M. Mark Bonnell: Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ne joue plus aucun rôle dans la pêche. Il n'y est plus autorisé. Il a signé avec Ocean Choice un accord qui l'empêche de faire quoi que ce soit. Il s'est ligoté. J'ignore si c'est ce qu'avait souhaité la province de l'Île-du-Prince-Édouard, ou si cela est simplement arrivé, mais elle ne peut plus aider quiconque à faire quoi que ce soit.

• (1035)

L'hon. Lawrence MacAulay: Il a été expliqué au comité que si l'on donnait 1 000 \$ à un transformateur, il faudrait donner 4 000 \$ à Ocean Choice.

M. Mark Bonnell: Mais il ne s'est rien vu donner...

L'hon. Lawrence MacAulay: Il ne s'est rien vu donner à cause de cela. Maureen a également fait état du réaligement de la pêche. Cela demanderait trois à cinq ans. Pourriez-vous nous expliquer un peu cela? Je sais que vous êtes dans la transformation.

Tout le monde doit survivre. Si vous essayez de payer des factures, Mark, vous avez besoin de pêcheurs. Je sais que vous comprenez très bien cela également. Mais si vous n'avez pas des pêcheurs qui gagnent un revenu décent, rien de pourra survivre, y compris les stocks.

M. Mark Bonnell: Le pêcheur doit se faire de l'argent. Le transformateur doit se faire de l'argent. Le type à qui je vends doit se faire de l'argent. Et le type qui va manger le homard en bout de ligne doit se faire de l'argent pour pouvoir l'acheter. Chacun doit gagner de l'argent. À l'heure actuelle, ce n'est pas ce qui se passe. Les gens qui mangeaient le homard ne gagnent plus d'argent.

Les gens sont sans travail et perdent leurs maisons. Il y a des chômeurs partout aux États-Unis. C'est là que se trouve notre marché, aux États-Unis. Allez-vous aller chez Red Lobster et dépenser 100 \$, ou bien allez-vous garder ces 100 \$ et vous en servir pour payer votre versement hypothécaire pour essayer de rester dans votre maison pendant un mois de plus?

Le homard est un produit de luxe, que cela nous plaise ou non. Les gens aiment manger du homard en période de vaches grasses. En période de vaches maigres, cela les gêne de manger du homard, parce qu'ils se disent qu'ils sont en train de fêter et de se payer du bon temps alors qu'en fait ils sont en train de perdre leur maison. Ils ne vont pas manger de homard. En ce moment, ils préféreraient manger n'importe quoi, sauf du homard.

Jusqu'à ce que les gens retournent travailler, la situation va être difficile.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Je vais partager mon temps avec mon collègue. Je n'ai qu'une brève question.

Le président: D'accord, merci.

M. Yvon Lévesque: Je ne connais pas aussi bien la pêche au homard que plusieurs personnes ici. Sur la côte arctique, il y a des baleines et de l'*arctic char*, de l'omble chevalier, plutôt que du homard.

Combien y a-t-il d'usines de transformation à l'Île-du-Prince-Édouard?

[Traduction]

M. Mark Bonnell: À l'heure actuelle, il y en a six.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Êtes-vous la seule usine qui doit garder des réserves parce qu'il n'y a pas de demande pour votre produit?

[Traduction]

M. Mark Bonnell: Non. Par le passé, nous n'avons pas eu autant de problèmes côté inventaire. Nous avons toujours écoulé notre produit. Jusqu'à l'actuelle récession, cela n'a pas été un problème.

C'est la même chose chez les autres transformateurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ont écoulé leur produit et tout s'est bien déroulé. Leur industrie a crû et l'inventaire n'a pas été un problème. Mais du fait de la récession, le produit n'a pas été vendu.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais dire quelque chose de particulier et personnel. Nous sommes aujourd'hui dans le comté de Lawrence MacAulay. Ce n'est pas un hasard non plus, mais j'aimerais quand même le souligner. Je connais relativement bien Lawrence depuis quelques années. Je dirais qu'il travaille non seulement très fort, mais très bien pour la communauté. Je peux lui rendre cet hommage aujourd'hui parce qu'on a développé au fil du temps une forme d'amitié. On n'est pas du même parti politique. Je suis du Bloc québécois et je représente la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, et Lawrence est de l'Île-du-Prince-Édouard. Il est fédéraliste; je suis souverainiste, etc., mais on a un même intérêt, celui d'aider nos gens relativement aux différentes crises et défis auxquels ils ont fait face. Son seul défaut est que, malheureusement, il ne connaît pas son hockey. Il est un partisan des Bruins de Boston et, pour ma part, je suis un partisan des Canadiens de Montréal. À part cela, c'est merveilleux de travailler avec Lawrence.

J'aimerais vous entendre parler de l'APECA. Au Québec, on a ce qu'on appelle Développement économique Canada, qu'on retrouve un peu partout au Canada. Le mandat de cet organisme est d'aider les entreprises aux prises avec de grandes difficultés financières, lorsque le système financier régulier n'est pas là. Comme vous l'avez très bien indiqué, lorsque vous vous présentez dans une institution financière pour obtenir de l'aide, ça ne fonctionne pas. L'agence fédérale qu'est l'APECA est là pour aider les entreprises comme la vôtre qui vivent des difficultés.

Quelles démarches ont été faites auprès de l'APECA et quelles ont été les réponses obtenues? Quelles recommandations pourrait-on faire pour améliorer les choses?

● (1040)

[Traduction]

M. Mark Bonnell: Personnellement, je n'ai jamais rien obtenu avec l'APECA. Je n'ai jamais reçu d'elle quelque argent que ce soit. Je suis en activité depuis 35 ans, et je n'ai jamais réussi à obtenir de fonds fédéraux ni de fonds provinciaux.

D'après ce que je vois, l'APECA n'a aucun programme qui cadre avec ce genre de problème. Si elle se faisait accorder le mandat d'intervenir, je suis certain que cela fonctionnerait, mais je ne pense pas qu'elle soit en ce moment habilitée à résoudre ce problème.

[Français]

M. Raynald Blais: C'est quand même surprenant parce que, de fait, l'agence, selon son mandat général, est là, avec les fonds qu'elle possède, pour aider les entreprises en difficulté, notamment au chapitre du financement. C'est une chose, mais il peut y avoir d'autres avenues. Je comprends que l'expérience que vous avez de cet organisme est loin d'être positive, mais cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir une recommandation de notre part à l'effet que l'organisme en question puisse développer, si ce n'est déjà fait, des programmes spécifiques en ce qui a trait à vos problèmes particuliers.

[Traduction]

M. Mark Bonnell: Ce serait formidable si vous pouviez faire cela. Nous vous en serions reconnaissants.

[Français]

M. Raynald Blais: On connaît vos différents problèmes par rapport à la ressource, à la conservation et ainsi de suite. Toutefois, sur le plan de la commercialisation du produit, du marché, de quelle façon entrevoyez-vous les prochaines semaines? En effet, ce n'est pas une question de mois, c'est une question de semaines. En Gaspésie, cela va débiter dans deux ou trois semaines, selon les glaces, etc., et la saison 2009 va démarrer pour de bon. De quelle façon l'entrevoyez-vous?

[Traduction]

M. Mark Bonnell: Pour ce qui est du homard, l'on en pêche en ce moment au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Je pense que le prix à quai cette semaine est de 6,50 \$ ou de 6,75 \$, mais c'est une pêche limitée et il y a très peu de pêcheurs qui s'y adonnent. Dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, les gens reprennent en règle générale la pêche lorsque le temps se réchauffe, et ils remettent leurs casiers dans l'eau. Au fur et à mesure que les pêcheurs là-bas vont débarquer plus de homards, il y aura une offre plus forte, et je pense que le prix va baisser.

Le volume des prises sera déterminé par la baisse du prix. Je ne m'occupe en ce moment pas de homard, mais les gens me disent que la demande de homards vivants n'est pas très forte. Il y a un certain mouvement. J'ai discuté avec un type l'autre jour qui m'a dit qu'il y avait des bateaux qui venaient à quai mais qu'il n'y avait pas d'acheteurs. Même si le prix était de 7 \$ la livre, ou de 6,75 \$, ils ne parvenaient pas à vendre leurs prises lorsqu'ils venaient à quai.

Je ne sais pas ce qui va se passer lorsque le Québec s'ouvrira, lorsque tout le golfe s'ouvrira, lorsque Terre-Neuve s'ouvrira et lorsqu'on recommencera à pêcher dans les îles de la Madeleine, avec tout le poisson qui va être débarqué. Qu'est-ce qui va se passer? Je ne peux pas m'imaginer que le prix soit bien fort. Les clients n'achètent pas et ils ne nous font pas de grosses commandes pour la saison nouvelle.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

•(1045)

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, ainsi qu'à la dame qui vous a précédé, de comparaître aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral et les trois provinces maritimes ont annoncé le 27 février qu'ils allaient élaborer une sorte de stratégie de commercialisation. Le gouvernement fédéral et les trois gouvernements provinciaux contribueront au total un demi-million de dollars à différentes mesures: campagnes médiatiques, promotions chez les détaillants, études de marché et campagnes promotionnelles auprès des consommateurs et toute cette sorte de choses.

Est-ce que vos organisations ou sociétés ont été consultées sur tout cela? Est-ce que les autorités fédérales, et aussi les autorités provinciales vous ont demandé votre avis sur ce qu'il convient de faire?

M. Mark Bonnell: L'association a rencontré quelques représentants fédéraux et provinciaux, mais je crois qu'il y avait une contrainte de temps. Il fallait envoyer des propositions au plus tard le 31 mars, et cette échéance était réellement trop proche pour que nous puissions formuler des suggestions réfléchies à cet égard. Oui, nous

avons besoin de marketing, nous avons besoin d'études de marché et de développement de produits. Nous devons développer notre industrie pour l'avenir.

M. Peter Stoffer: Cela m'amène à ma question suivante.

Il est question de former ce que l'on peut appeler un office de commercialisation du homard ou quelque mécanisme de cette nature. Personne n'a réclamé cela impérativement, mais c'était une idée à laquelle certains réfléchissent. Est-ce là quelque chose que vos sociétés envisagent pour l'avenir, afin de surmonter certaines difficultés de mise en marché que nous avons collectivement dans toute la région Atlantique?

M. Mark Bonnell: Oui, nous avons un problème majeur de commercialisation du homard. Oui, il nous faut de nouveaux produits. Nous avons besoin d'un nouveau développement. Nous avons besoin de recherche, de développement, tout ce que vous voudrez, pour élaborer un nouveau produit. Pas un seul produit nouveau n'a été introduit dans le secteur du homard depuis 25 ans. Il faut innover, mais un demi-million de dollars ne va pas suffire. Un demi-million de dollars permettra tout juste de payer quelques annonces disant que le homard est bon à manger et montrant comment le décortiquer. Un demi-million de dollars ne représente qu'une goutte d'eau rapport aux besoins de cette industrie.

M. Peter Stoffer: Mais, en tant que Néo-démocrate, je dois dire que je suis heureux de voir que les trois provinces collaborent avec le gouvernement fédéral à un plan, même si cela reste insuffisant. À tout le moins, cela témoigne d'une volonté, premièrement, de cerner le problème et, deuxièmement, de rechercher des solutions au niveau des trois provinces, et aussi de concert avec le gouvernement fédéral. Je trouve cela plutôt prometteur.

Mon collègue, M. Blais, a fait une remarque judicieuse concernant l'APECA. Vous nous dites que si le gouvernement provincial vous donne, mettons, x dollars, il doit donner à Ocean Choice trois fois ce montant du fait d'un arrangement contractuel qu'il avait conclu avec Polar Foods. Mais l'APECA pourrait peut-être — cela semble retors — représenter une façon détournée de dispenser de l'aide et ce serait à envisager. Je ne peux évidemment pas vous donner d'assurance au nom du comité, mais c'est une possibilité à envisager. Je peux vous l'assurer, je sais que M. Blais et moi-même et d'autres interviendront auprès du ministre responsable de la l'APECA pour voir quelle aide pourrait être fournie, car vous ne pouvez compter sur les banques islandaises qui connaissent de graves difficultés.

J'ai une dernière question pour vous.

Elle a donné à entendre — bien qu'elle ne l'ait pas dit, vu qu'elle ne souhaitait pas que ses propos soient mal interprétés — que c'est presque comme s'il y avait une tension entre les pêcheurs, les transformateurs et divers paliers de gouvernement. Il existe de toute façon toujours cette sorte de tension concurrentielle.

Existe-t-il un bon dialogue entre les sociétés comme la vôtre et les pêcheurs, sur une base hebdomadaire ou mensuelle, pour régler certains des problèmes auxquels vous êtes tous confrontés?

M. Mark Bonnell: Il existe un dialogue, mais je crois qu'il reste insuffisant. Je pense que les pêcheurs doivent être mieux renseignés sur ce qui se passe. Certains comprennent ce qui se passe sur le marché, mais d'autres pensent que les transformateurs cherchent simplement à les exploiter, qu'ils font baisser les prix pour dégager de gros profits, ce genre de choses.

Mais s'ils vont sur l'Internet ou allument leur télévision et voient ce qui se passe dans le monde, je pense qu'ils réaliseront qu'il existe un problème réel qui exige une solution réelle.

M. Peter Stoffer: À quel moment le cours du homard est-il normalement fixé?

M. Mark Bonnell: Habituellement, c'est autour de la première journée de pêche.

• (1050)

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Stoffer.

Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et bienvenue à nos invités.

Je réalise que vous ne pouvez répondre à tout ce qui a été dit dans les présentations, mais nous avons beaucoup de terrain à couvrir et je ne vais pas répéter certaines des questions. J'aimerais aussi souligner le travail de Lawrence dans ce domaine. Et au sujet de cette stratégie commerciale, j'admets que c'est un tout petit début de solution à un vaste problème, mais je pense qu'il faut accorder crédit à la ministre Shea pour avoir dit qu'il faut se retrousser les manches et mettre en route un certain nombre de mesures. Je pense qu'il faudra faire beaucoup plus dans ce domaine et je sais qu'elle est très désireuse d'entendre les idées qui sortiront d'ici.

J'aimerais, rapidement, distinguer entre l'action immédiate et l'action à long terme, car nous avons entendu les pêcheurs, et nous continuerons d'en entendre demain — je suis du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et je sais que demain ils ne vont pas mâcher leurs mots. On a parlé ce matin de dialogue, et à long terme, oui, je pense que tout le monde convient que lorsque le temps sont durs, ce n'est pas le moment de se lancer des flèches; c'est plutôt le moment de s'asseoir et de réfléchir stratégiquement à ce que l'on peut faire pour que tout le monde puisse gagner de l'argent. C'est finalement cela qui compte.

Mais puis-je vous demander, d'abord, du point de vue de votre secteur, ce que vous estimez être les mesures immédiates les plus essentielles à prendre? Et j'englobe dans la question et le gouvernement et l'industrie. Que faut-il faire qui soit à la fois différent et immédiat, pour atténuer le problème à court terme?

M. Mark Bonnell: Notre industrie est comme la vache à terre. Elle est couchée et il faut la remettre sur pied avant que l'on puisse la traire de nouveau.

Nous devons pouvoir financer cette activité et nous devons pouvoir accumuler des stocks jusqu'à ce que les consommateurs soient de nouveau prêts à manger du homard. Si nous ne le faisons pas, le prix du homard va s'effondrer, car ce n'est qu'à très bas prix que l'on pourra vendre du homard. Si vous voulez du homard à 2 \$, ne faites rien. S'il n'y a pas de financement disponible pour stocker le homard, alors les pêcheurs vont devoir se passer de revenu, peut-être. Ils ne peuvent s'arrêter de pêcher. Il faut bien qu'ils fassent quelque chose.

M. Greg Kerr: Le crédit est donc ce qu'il y a de plus impératif.

M. Mark Bonnell: Je crois que le crédit est ce qui compte le plus dans cette industrie en ce moment.

M. Greg Kerr: Quelle serait la deuxième mesure à prendre à court terme?

M. Mark Bonnell: À court terme, il nous faut trouver des débouchés pour notre homard et écouler nos stocks. Il faut faire repartir cette industrie et écouler autant de marchandises que

possible. Je sais que nous ne pourrions pas vendre toute la prise qui sera débarquée dans les deux prochains mois. La pêche va être intensive. Le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse va continuer à pêcher jusqu'à la fin de mai. Le Cap-Breton va continuer jusqu'à fin juillet. Une grande quantité de homards vont être débarqués. Où vont-ils aller et qui va les manger?

Nous avons besoin d'une campagne promotionnelle, cela ne fait aucun doute, mais personne dans cette industrie ne s'est penché sur le long terme. Tout allait bien. Tout le monde vendait son produit. Chacun faisait ses affaires dans son coin et personne n'avait d'argent à consacrer à la recherche et au développement. Si nous nous adressons à notre gouvernement ici, dans l'Île-du-Prince-Édouard, il ne veut même pas nous parler. Il a les mains liées. Il ne peut rien faire. Même s'il le voulait, il ne le pourrait pas, mais il faut agir.

Il faut entreprendre des recherches. C'est avantageux non seulement pour le transformateur, mais aussi pour le pêcheur. Cela accroît la valeur de la production et permet de payer plus aux pêcheurs. Mais si nous restons stagnants, comme aujourd'hui, sans nouveaux produits, la même situation va se répéter encore et encore.

M. Greg Kerr: À court terme, bien sûr, le crédit et la promotion commerciale sont cruciaux. Je suppose que vous voulez dire que tous les acteurs, les deux niveaux de gouvernement, les pêcheurs et transformateurs devraient être à la même table.

M. Mark Bonnell: Oui.

M. Greg Kerr: D'accord. Considérant le plus long terme, ce que vous venez de faire, on nous a dit ici et ailleurs qu'il fallait réduire l'effort de pêche, quelle que soit la définition que l'on en donne. Une chose qui préoccupe évidemment beaucoup les pêcheurs, et le gouvernement doit le reconnaître sans détour, c'est que si l'on réduit l'effort, cela suppose trouver une façon décente et digne de réduire le nombre des pêcheurs sur l'eau. Par quel bout que l'on regarde le problème, cela signifie moins de navires et moins d'effort. Comment les transformateurs réagiraient-ils à une diminution des prises dans cette pêcherie?

• (1055)

M. Mark Bonnell: Nous n'avons pas suffisamment de capacité de transformation dans l'Île-du-Prince-Édouard. C'est au point que, même si la prise diminuait de 20 p. 100, nous serions quand même occupés.

Je ne pense pas que ce côté-ci soit aussi mal en point qu'on le dit. Il est mal en point cette année à cause de la récession. La raison pour laquelle ce produit ne se vend pas, c'est parce que nous sommes en récession. La raison pour laquelle nous avons un problème à l'ouverture de la nouvelle campagne de pêche, c'est la récession.

M. Greg Kerr: Vous et moi n'allons pas remédier à la récession, mais nous devons faire la planification à long terme.

M. Mark Bonnell: Vous et moi n'allons pas régler la récession, mais nous devons y survivre. Cette industrie est aussi importante pour l'Île-du-Prince-Édouard que l'industrie automobile pour l'Ontario.

M. Greg Kerr: Que penseriez-vous si le gouvernement travaillait avec les pêcheurs même après la récession? S'il était toujours nécessaire de réduire la capacité et l'effort et si cela supposait le retrait de permis, est-ce que cela préoccuperait les transformateurs?

M. Mark Bonnell: Je pense que si vous diminuez le nombre des permis, vous pourriez quand même avoir la même prise. Cela fait plusieurs années que nous débarquons autour de 20 millions de livres de homard dans l'Île-du-Prince-Édouard, et ce que l'on utilise 1 000 casiers ou seulement 300.

L'effort serait moindre, mais les débarquements seraient meilleurs et les pêcheurs subsistants se porteraient financièrement mieux en ayant plus de prises. Je ne pense pas que l'on va réduire la prise totale en réduisant le nombre des navires de pêche, mais c'est là mon opinion personnelle.

M. Greg Kerr: Elle est valable. Je sais que l'on en discute beaucoup, mais c'est une idée qui revient sur le tapis, et je suis sûr qu'elle reviendra également demain dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

M. Mark Bonnell: Le problème est que nous avons assisté à une augmentation de la taille. Cette augmentation de la taille au fil des ans a réduit le marché des petits homards de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre industrie est singulière en ce sens que nous avons un type particulier de homard qui était transformé ici et nous avons créé un marché au fil des années pour le homard de petite taille.

Le homard de 250 grammes était un gros vendeur en Europe. Nous utilisions le homard de 250 grammes pour vendre le homard de 400 grammes. Les supermarchés en France avaient coutume d'acheter des homards de 250 grammes et de les utiliser pour leur promotion. Nous en vendions de grandes quantités. Aujourd'hui, on ne débarque plus les homards de 250 grammes. Il a fallu passer à des homards de 300 grammes, ce qui fait augmenter un peu le prix. Les supermarchés sont moins désireux d'en faire la promotion. Cela a nui aux ventes car il y a un marché pour les petits homards et les petits homards servent à faire vendre les plus gros.

M. Greg Kerr: Les temps de crise devraient stimuler la résolution. C'est l'histoire de l'humanité. Habituellement, quand on traverse une crise, on se rassemble pour la surmonter. Nous devons nous rassembler — tous les niveaux de gouvernement, toutes les branches de l'industrie.

Je ne veux pas aborder la question d'un office de commercialisation, qui est distincte du marketing. Mais lorsque vous parlez d'un nouveau produit, avez-vous une idée de ce que pourrait être un produit nouveau dans l'avenir proche?

M. Mark Bonnell: Ce pourrait être aussi simple qu'un produit micro-ondable — quelque chose que la ménagère peut facilement passer au micro-ondes. Ce pourrait être des sacs micro-ondables, du homard micro-ondable. Aux États-Unis, il y a quelques années, un monsieur a inventé une espèce de cercueil pour cuire le homard au micro-ondes. Je pense qu'il faut envisager différentes possibilités.

M. Peter Stoffer: C'était un cercueil?

M. Mark Bonnell: Il appelait cela un cercueil. Il faudrait changer le nom pour la distribution. Mais c'est la même idée — vous mettez votre contenant au micro-ondes et vous ressortez un produit prêt à servir.

M. Greg Kerr: Concentrons-nous sur les divers niveaux de gouvernement. Le marketing et la recherche correspondante, cela est du court terme. À long terme, nous nous préparons de façon à pouvoir mieux affronter le prochain ralentissement économique, le jour où il viendra. De nouveaux marchés avec de nouveaux produits — c'est sans doute la meilleure possibilité de survivre à cette récession.

• (1100)

M. Mark Bonnell: Nous avons besoin de nouveaux débouchés. Nous avons exploré toutes les possibilités au cours de la dernière année. Pour essayer de régler ces problèmes, nous avons travaillé pour maximiser chaque clientèle et chaque débouché que nous avons jamais connus. Il existe des marchés en voie de développement sur lesquels il faut travailler. Le gouvernement fédéral doit y consacrer

de l'argent. On ne peut pas laisser tout le fardeau aux transformateurs.

Le président: Merci.

Au nom du comité, je vous remercie tous deux d'être venus comparaître aujourd'hui et de nous avoir fait part de vos avis et conseils.

Messieurs, nous allons faire une courte pause le temps que le prochain témoin prenne place.

Merci, monsieur Bonnell.

• _____ (Pause) _____

•
• (1115)

Le président: Avant de reprendre notre séance, je dois vous signaler une modification à notre ordre du jour. L'un des témoins devant comparaître a été retenu à Halifax, et son remplaçant est en route. Nous avons modifié l'ordre de comparution. Ces deux messieurs ont gracieusement accepté de comparaître avant l'heure prévue.

M. Stoffer m'a fait un rappel très valide, un rappel excellent. Si l'un ou l'autre de nos témoins d'aujourd'hui, ou un membre de l'auditoire, souhaite faire part de quelques observations au comité, il peut toujours le faire par écrit après les audiences. Nous allons siéger demain dans une autre région... mais si une observation vous vient à l'esprit que vous auriez voulu faire ou qui vous paraît en rapport avec nos travaux, avec la discussion que nous avons ici, je vous en prie, n'hésitez pas à la transmettre à notre greffière. Nous tiendrons certainement compte de tout ce que vous nous soumettez.

Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Pour ma gouverne, est-ce que ce sont là deux organisations qui paraissent comme une même entité?

Le président: Oui, ce sont là les organisations qui devaient comparaître à 14 heures. Elles vont nous faire deux exposés différents...

M. Greg Kerr: Ce sont deux exposés différents, d'accord. Merci.

Le président: Avant de commencer, messieurs — je n'ai pas remarqué si vous étiez présents plus tôt dans la matinée. Vous avez probablement entendu le signal sonore émis par le chronomètre.

Je ne vous ai pas oublié, monsieur MacAulay. Patientez un instant.

Vous entendrez un bip qui indiquera que votre temps de parole est écoulé. Nous avons des contraintes de temps, comme vous l'imaginez, si nous voulons donner à chacun son tour.

Mon collègue, l'honorable Lawrence MacAulay, aimerait dire quelques mots à ce stade. Je le remercie de sa patience et lui donne la parole maintenant.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci, monsieur le président.

Je suis de la région, et ce qui va se passer à midi, c'est qu'un repas sera servi aux membres du comité. Nous avons une trentaine ou une quarantaine de personnes qui ont jugé bon de faire acte de présence aujourd'hui, pour montrer que cette industrie est importante et témoigner de leur soutien, pour faire savoir au comité que le sujet pourrait être important.

J'ai commandé également à déjeuner pour vous. Je vous en prie, ne partez pas. Restez. Nous aurons un déjeuner, du café et des sandwiches, pour tous les membres de l'assistance. C'est ainsi que nous faisons les choses ici, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Lawrence MacAulay: Merci. Je dois admettre qu'Ed Frenette m'a soufflé cette recommandation, mais quoi qu'il en soit, cela va se passer ainsi.

Le président: Merci, monsieur MacAulay. Nous vous en sommes absolument reconnaissants.

Je vais maintenant donner la parole à nos témoins et vous invite à commencer, monsieur Avery.

M. Craig Avery (président, Western Gulf Fishermen's Association): Premièrement, je veux remercier le comité permanent de cette invitation à faire un bref exposé. Mme Lockhart m'a appelé hier. La semaine dernière, j'étais à Saint John, au Nouveau-Brunswick et j'étais hier à Halifax.

On m'a demandé si j'étais disposé à rédiger quelque chose à présenter au comité permanent concernant la crise que la pêche traverse aujourd'hui. Je vous remercie de cette occasion. J'aimerais expliquer un peu notre situation ici.

Votre ordre du jour indique que le témoignage serait au nom de la zone de pêche au homard 24. M. Morrissey, mon ami et collègue à mes côtés, est président de cette zone. Je représente 250 pêcheurs de homard de cette zone située à l'extrémité nord de l'Î.-P.-É. et je vais simplement faire une courte déclaration et céder ensuite la parole à M. Morrissey. Ensuite, nous serons tous deux à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je veux commencer par remercier encore une fois le Comité permanent des pêches et océans de m'inviter à prendre la parole au nom de la Western Gulf Fishermen's Association. Je vais d'abord vous dire quelques mots au sujet de notre association. La Western Gulf Fishermen's Association représente 250 pêcheurs qui pêchent au large de la côte nord-ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, dans la ZPH 24. La Western Gulf Fishermen's Association représente tous les pêcheurs pour ce qui est des enjeux de la pêche en mer et dissémine l'information sur les nouveaux règlements et les exigences en matière de formation imposés par Transports Canada. La Western Gulf Fishermen's Association travaille sans cesse à des projets visant à rendre la pêche plus viable pour nos membres.

Je m'exprime ici aujourd'hui au nom des pêcheurs de homard. En ce qui concerne la conservation de la ressource, notre association a engagé une étude de l'impact du dragage de la mactre d'Amérique sur l'habitat du homard. Nous avons également en cours une étude des effets du dragage du pétoncle et du ratissage de la mousse sur l'habitat du homard. Nous avons obtenu des crédits et travaillions à une étude du dragage du pétoncle lorsque nous avons dû l'interrompre parce que le MPO s'est retiré du projet sans donner de raison claire. Notre association a organisé de nombreuses opérations de dragage, réalisées par nos pêcheurs à leurs propres frais pour détecter les casiers à homard illégaux. Chaque année, nos pêcheurs paient de leur poche le MPO pour une protection supplémentaire. Pour des raisons de conservation, nos pêcheurs ont choisi de ne pas pêcher le homard le dimanche.

Sur le plan de la commercialisation, étant donné le ralentissement économique et les bas prix anticipés, nous avons demandé au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial pour cette campagne de mettre en place des garanties de crédit tant pour les courtiers que les transformateurs. Cela leur permettra d'acheter du homard et de le mettre en marché de façon ordonnée. On peut espérer, en effet, que de telles facilités de crédit permettront aux pêcheurs d'obtenir de meilleurs prix.

La Western Gulf Fishermen's Association mène actuellement une étude de faisabilité d'une installation de congélation et de stockage à froid. Nous aimerions également que celle-ci soit flanquée d'un vivier à homard. Enfin, j'aimerais communiquer une lettre que j'ai adressée récemment à la ministre fédérale des pêches, Gail Shea, lui demandant de geler les transferts de permis de homard dans la zone que nous représentons.

• (1120)

M. Greg Kerr: Un gel de la pêche au homard?

M. Craig Avery: Un gel des transferts de permis de homard. La lettre est jointe à mon exposé. Si quelqu'un en souhaite une copie, vous pouvez l'obtenir auprès de votre greffière.

Le président: Merci, monsieur Avery.

Monsieur Morrissey, je vous prie.

M. Francis Morrissey (président, LFA 24 Lobster Advisory Board): Merci. Je suis le président de la zone de pêche au homard 24 et, au nom des pêcheurs, j'ai une courte déclaration à vous faire.

Nous avons intitulé notre mémoire « Un plaidoyer », car nos pêcheurs ne peuvent avancer sans le soutien de Pêches et Océans Canada, du gouvernement fédéral, et même de notre gouvernement provincial. Nous devons maintenant prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la durabilité et la viabilité à long terme de l'importante pêcherie du homard.

Je ne vais pas répéter les diverses statistiques économiques concernant la pêche du homard ici, dans l'Î.-P.-É.. Elles sont bien connues et vous pouvez y accéder facilement. Je vais plutôt me concentrer sur nos difficultés actuelles et l'aide que nous cherchons pour traverser cette passe difficile. La pêcherie du homard est à un carrefour, face à une crise. La solution n'est pas à la portée des seuls pêcheurs. Nous avons besoin de votre aide.

Nous vivons effectivement un moment extraordinaire, un moment où l'industrie, représentée par les pêcheurs, a atteint une phase de planification de la durabilité de leur industrie qui les place en avance sur les administrateurs gouvernementaux et les personnalités politiques nouvellement élues.

Au cours de la dernière élection fédérale, les candidats conservateurs et libéraux ont tous promis de soutenir un programme de rachat de permis, une rationalisation, mais la campagne est maintenant close et, comme d'habitude, le discours du gouvernement est que pas un sou ne sera offert pour des programmes de rachat de permis. Que faire alors? Voici notre plaidoyer.

La pêche du homard dans l'Î.-P.-É. est toute aussi importante que l'industrie automobile pour l'Ontario ou l'industrie pétrolière et gazière pour l'Alberta. C'est l'une des rares ressources naturelles que nous ayons.

Voyons maintenant les solutions, avec un chiffrage de leurs coûts. La grande priorité pour la viabilité et la durabilité à long terme de la pêche du homard dans l'Î.-P.-É. est la mise en place d'une formule de financement qui permettra le retrait ordonné et graduel de permis de pêche du homard.

Nos pêcheurs sont prêts à payer leur part sous la forme de droits supplémentaires prélevés lors du renouvellement des permis de homard. Nous appelons le gouvernement fédéral à offrir des prêts sans intérêt aux ZPH désireuses de participer. Ces prêts seraient remboursés au moyen des recettes de diverses attributions de stock ainsi que des droits supplémentaires imposés pour le renouvellement des permis de homard. Le gouvernement fédéral contrôle ces deux sources de fonds de remboursement.

À titre d'exemple, le gouvernement fédéral a eu recours au Compte du Canada pour offrir des prêts à des industries en difficulté, avec un calendrier de remboursement sur 55 ans à zéro taux d'intérêt. Étant donné la flexibilité maximale de ce compte, ce pourrait être l'un des nombreux instruments financiers dont dispose le gouvernement fédéral pour financer le programme de rachat de permis, pour peu qu'il en ait la volonté politique.

L'industrie du conditionnement du homard n'échappera pas à la crise actuelle du crédit. Le manque de crédit pour les usines de transformation et les courtiers aura un impact négatif sur les prix offerts aux pêcheurs dans toutes les Maritimes.

Le gouvernement doit offrir à notre industrie des facilités de crédit similaires à celles mises à la disposition d'autres secteurs de l'économie canadienne.

À long terme, le gouvernement doit attribuer davantage de ressources financières à la recherche et au développement d'emballages et de produits plus attrayants pour le consommateur, ainsi qu'à l'investissement dans la technologie requise pour fabriquer ces produits de homard. Dans de nombreuses collectivités rurales, les usines de conditionnement des produits de la mer sont le plus gros employeur.

Je tiens à vous remercier d'être venus dans l'Île-du-Prince-Édouard et de donner aux pêcheurs l'occasion d'exprimer leurs préoccupations. Je vais m'efforcer de répondre à toutes vos questions. Merci beaucoup.

• (1125)

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur MacAulay et monsieur Burne, vous allez partager votre temps, si j'ai bien compris. Je ne sais pas qui de vous deux va commencer.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est possible. Merci beaucoup.

Bienvenue, messieurs. Je suis heureux de vous voir parmi nous.

Comme mon bon ami, M. Kerr, l'a mentionné, le gouvernement a annoncé 462 000 \$ pour la promotion du homard. J'aimerais que vous nous disiez ce que vous en pensez et quels sont les résultats. Certes, tout montant est toujours le bienvenu, mais nous devons veiller à ce que les fonds soient dépensés, et bien dépensés.

Et vous pourriez peut-être vous étendre un peu. Nous entendons tous parler de ces prêts de renflouement offerts aux grandes sociétés dans toute l'Amérique du Nord. Il se trouve que vous aussi êtes une industrie. Peut-être avez-vous besoin de financement. Comment cela pourrait-il fonctionner? Serait-il possible d'injecter des fonds à court terme pour que quelques pêcheurs puissent survivre?

Je vais vous laisser répondre d'abord à ces deux questions.

M. Craig Avery: M. Kerr a parlé des fonds débloqués pour le volet commercialisation. Comprenez bien que je suis ravi de toute somme versée pour nous aider à vendre notre homard et me procurer un meilleur prix. Je ne condamne pas cela. Mais, au bout du compte, les 450 000 \$ que quelqu'un a mentionné ici tout à l'heure — je crois que c'était M. Bonnell, qui a évoqué la distribution de brochures au

Boston Seafood Show et une cassette ou un CD — tout cela est bel et bon, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg de ce qu'il faut faire pour relancer ce marché.

J'ai pris la liberté d'apporter cette brochure. Elle est très jolie. Je vais la faire circuler si quelqu'un veut y jeter un coup d'oeil. Il y a le dépliant et la brochure. Je n'ai pas pris la cassette. L'argent a été débloqué il y a un mois et il fallait le dépenser avant le 31 mars. Il a été dépensé. Il suffit de peu pour dépenser 450 000 \$ de nos jours. Mais il faudrait entre 3 et 5 millions de dollars tout de suite pour essayer de relancer cette machine.

Je vais céder la parole à M. Morrissey dans un instant, car il s'exprime au nom des pêcheurs en ce qui concerne la rationalisation dans notre zone. Mais en ce qui concerne le financement, j'ai indiqué dans ma déclaration que nous soutenons les transformateurs. Les transformateurs et les courtiers n'ont pas accès au crédit. Ils ne sont pas différents de l'industrie automobile. Ils vont devoir fermer leurs portes. Il n'en reste déjà presque plus.

Il y a des façons de ralentir la pêche, mais le homard abonde. Moins de casiers dans l'eau vont peut-être réduire un peu la prise, mais en fin de compte nous allons probablement capturer tout autant de homards. Nos méthodes de pêche sont très efficaces. Comme je l'ai dit, nous avons besoin de financement pour les transformateurs et les courtiers afin qu'ils puissent acheter la prise et l'écouler de manière ordonnée.

Nous sommes comme tout le monde. J'en ai parlé avec le gouvernement provincial. Chacun savait l'automne dernier, lorsque le homard était coté autour de 3,25 \$ la livre, que les choses allaient être serrées ce printemps. Aussi, n'attendez pas jusqu'en avril prochain lorsque je devrai remplir ma déclaration d'impôt. J'ai une année très difficile l'an dernier, avec 4,50 \$ la livre. Nous avons perdu presque 30 000 \$ de revenu. Le carburant et les appâts et tout le reste a augmenté de 35 à 40 p. 100.

Choisissez une approche proactive dès aujourd'hui. Avant la fin de la saison, mettez en place quelque chose afin que nous ayons notre part de tout cet argent déversé. Nous sommes aussi importants ici, dans la région Atlantique, que l'industrie pétrolière et gazière en Alberta et l'industrie automobile en Ontario. Nous aussi avons besoin d'aide.

Les pêcheurs sont des gens d'une grande dignité. Ils ont probablement atteint le maximum de leur ligne de crédit et sont à bout de ressources, et ils ne vont pas venir mendier. C'est pourquoi nous le faisons pour eux. Si l'on pouvait mettre quelque chose en place avant la fin de notre campagne de homard et avant l'ouverture de la zone 25 en août, ce serait grandement apprécié.

Comme je l'ai dit, pour ce qui est de la rationalisation, je vais céder la parole à M. Morrissey. Il est le représentant de la zone 24 et il travaille sur le plan de rationalisation pour toute la zone.

À moins que Lawrence ait quelque chose d'autre...

• (1130)

L'hon. Lawrence MacAulay: Que pensez-vous du programme de rachat?

M. Francis Morrissey: Monsieur MacAulay, nous considérons un programme de rationalisation comme très important. Il permettrait aux pêcheurs les plus âgés de se retirer avec un peu de dignité. Vu les circonstances et la situation financière actuelle, peu de jeunes songent à devenir pêcheurs. Avec un programme de rachat de permis, les pêcheurs restants feront plus de profit, ce qui permettra aux collectivités rurales de survivre et aux usines de transformation de continuer à employer des travailleurs.

Nous essayons de concevoir un programme. Je suis sûr que les pêcheurs sont prêts à faire leur part, mais nous avons aussi besoin d'une aide fédérale et provinciale pour réunir les fonds voulus pour racheter les permis des pêcheurs qui veulent se retirer.

C'est très important pour la viabilité économique de ceux qui restent. C'est une façon de garder la pêche viable. Un certain nombre de pêcheurs sont désireux de prendre leur retraite, mais ils n'ont personne à qui céder leur permis. De façon générale, un jeune aujourd'hui ne peut obtenir du crédit pour acheter un permis.

L'hon. Lawrence MacAulay: J'aimerais votre avis sur la construction d'un vivier.

On nous a dit ici, et déjà auparavant, que le problème de la commercialisation tient à la surabondance de homard à certains moments, et lorsque la quantité débarquée diminue, le prix augmente. Il vous faut écouler les homards de manière ordonnée pour en obtenir le meilleur prix.

Pensez-vous que l'existence d'un vivier aiderait l'industrie?

M. Francis Morrissey: Je peux vous parler de cela selon deux perspectives, celle d'un pêcheur de homard et celle d'un membre du conseil d'administration de la deuxième plus grosse usine de transformation de l'Île-du-Prince-Édouard. J'y siège depuis 19 ans.

Nous venons de créer un vivier d'attente de 1 million de dollars sans aucune aide gouvernementale. Il est impossible de trouver une aide gouvernementale. Le gouvernement provincial se cache derrière le contrat OCI; au niveau fédéral, l'APECA ne veut pas y toucher.

Nous avons construit ce vivier — et c'est la raison pour laquelle tout le monde en voudrait un — parce qu'il élimine ce que nous appelons les situations de surabondance qui surviennent en début de saison, lorsque les prises sont élevées, si bien qu'au lieu de transformer le homard en produits de faible valeur, on peut le garder vivant et l'écouler plus tard dans la saison comme produit haut de gamme. Le problème avec le produit haut de gamme, c'est qu'il requiert beaucoup de main-d'oeuvre, mais cela vaut néanmoins la peine parce que le prix est meilleur. Mais en l'absence de viviers d'attente, en début de saison vous devez transformer le homard en produit bas de gamme, sinon il meurt à l'usine. Les viviers d'attente sont très importants pour cette pêcherie.

Cela se répercute aussi sur l'emploi. L'an dernier, dans notre usine, nous avons pu garder 160 travailleurs trois semaines de plus rien que pour traiter le contenu de notre vivier. Cette production était à très forte intensité de main-d'oeuvre, mais elle était destinée à un marché créneau au Japon très lucratif. Cela valait la peine, car même si les frais de main-d'oeuvre étaient plus élevés, le profit l'était encore plus.

Voilà l'intérêt des viviers de homard.

L'hon. Lawrence MacAulay: Laissons M. Byrne ou M. Andrews parler.

Monsieur le président, cela vous convient-il?

Le président: Oui.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Combien de viviers existe-t-il actuellement sur l'île? Vous nous avez donné juste un exemple.

M. Francis Morrissey: La plupart des usines de poisson possèdent un petit vivier. Mais il en existe très peu de grande envergure. Avec le vivier ancien et le nouveau que nous avons construit, nous avons maintenant une capacité d'environ un demi-million de livres. L'usine OCI est la plus grosse de l'île et je soupçonne qu'elle en possède un plus gros que cela. Pour ce qui est des autres usines de transformation, elles ont toutes des viviers, mais de faible capacité.

●(1135)

M. Scott Andrews: Quelle capacité supplémentaire aimeriez-vous voir?

M. Francis Morrissey: J'aimerais avoir un autre demi-million de livres. C'est là pour mon usine; je ne parle pas des autres usines.

L'hon. Gerry Byrne: Vous avez dit une chose qui a réellement piqué ma curiosité. Vous dites avoir écrit une lettre officielle au ministre pour demander le gel des transferts de permis.

M. Francis Morrissey: Non, ce n'est pas moi.

L'hon. Gerry Byrne: Désolé, Craig. C'est un grand événement, car cela signifierait bien entendu que la valeur de ces permis de pêche du homard, qui représentent le fonds de retraite de ceux qui les détiennent, serait en quelque sorte suspendue.

M. Craig Avery: Non, vous avez mal compris. Je vais vous expliquer.

L'hon. Gerry Byrne: Oui, j'ai besoin que vous expliquiez cela.

M. Craig Avery: Je vais vous l'expliquer.

Ce que nous demandons, c'est un gel des transferts de permis d'un port à un autre, et cela vaut uniquement pour la région que je représente, c'est-à-dire les quatre ports que je représente: Seacow Pond, Alberton, Tignish et Hardy's Channel. La raison, c'est que dans ces quatre ports nous avons actuellement, en comptant les pêcheurs autochtones, près de 300 permis. Il y en a 640 en tout dans la zone 24.

Tout ce que nous demandons, c'est un gel jusqu'à la mise en place d'un plan de rationalisation, si bien que si un permis est offert à la vente, il peut être acheté et retiré. Actuellement, si les pêcheurs sortent au printemps et si les prix sont bas, Dieu nous en garde — je ne vais même pas hasarder un prix — et vue que Gardner Pinfold a déjà indiqué qu'il en coûte 2,95 \$ la livre à un pêcheur de la zone 24 de l'Î.-P.-É. pour capturer du homard... D'aucuns évoquent des prix qui ne sont pas beaucoup plus élevés que cela. Nous craignons que les permis soient bradés. Beaucoup de pêcheurs de notre région aimeraient acheter un permis de pêche. Mais il ne sert à rien d'intensifier l'effort dans une zone qui est déjà à pleine capacité. Nous demandons simplement un gel des transferts jusqu'à ce qu'un plan de rationalisation soit mis en place qui permette de racheter et de retirer des permis. Actuellement, on peut transférer un permis d'un port à un autre à l'intérieur de la zone. Et cela se fait. C'est actuellement le cas dans la zone 25. Dans la partie nord de la zone 25... beaucoup de permis ont été transférés dans cette région, et leur capacité est devenue si grande que personne ne gagne rien.

En gros, c'est ce que nous demandons.

Le président: Merci, monsieur Avery.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à MM. Avery et Morrissey.

La première question que j'aimerais vous poser concerne l'impact du phoque gris. J'ai eu l'occasion de la poser avant que vous ne puissiez comparaître, monsieur Morrissey, mais je pense qu'il est important pour les membres du comité que l'on puisse redire les choses par rapport, notamment, à l'impact du phoque gris. Cet impact peut-être majeur. Il l'est au Québec, aux Îles-de-la-Madeleine. Il est aussi important ici. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Traduction]

M. Francis Morrissey: La population de phoques gris explose dans le golfe, et ils posent un problème majeur. Ils détruisent nos engins de pêche et nous pensons qu'ils déciment les poissons de fond. Ils s'attaquent maintenant aux maquereaux et aux harengs et nous les avons même vu dévorer des homards. Il n'y a absolument aucun moyen de contrôler cet animal.

Il y a cinq ans, dans notre zone de pêche, nous prenions du maquereau et du hareng. Aujourd'hui, nous devons aller 20 milles plus loin, parce que les phoques repoussent le poisson de plus en plus loin. L'an dernier, le seul endroit où nous trouvions du poisson de fond était dans 180 pieds d'eau, là où se tiennent les requins, parce que les phoques ne vont pas s'approcher des requins. Je ne sais pas ce que nous allons faire avec le phoque gris, mais si l'on ne fait rien, ils vont décimer la pêche dans le golfe.

[Français]

M. Raynald Blais: En ce qui a trait au programme de rachat de permis, selon vous, de quelle façon cela devrait-il fonctionner pour ce qui est de votre zone en particulier? J'ai l'impression que le programme de rachat de permis peut être différent d'une zone à l'autre, qu'il peut s'échelonner sur plusieurs années à un endroit et être beaucoup plus court à un autre endroit. J'imagine que le prix de rachat sera différent d'un endroit à un autre.

J'aimerais vous entendre parler du programme de rachat de permis dans votre secteur en particulier, votre zone de pêche.

• (1140)

[Traduction]

M. Francis Morrissey: Chaque ZPH devra déterminer ses propres critères, car chaque zone de pêche est différente. Actuellement, dans la zone 24, un permis coûte plus cher que dans la zone 25 ou 26A. Chaque ZPH possède un comité consultatif composé des pêcheurs de tous les ports. Ces pêcheurs devront se concerter et fixer les critères d'un programme de rationalisation.

Idéalement, nous aimerions que le gouvernement fédéral couvre l'intégralité du coût. Ce ne sera pas le cas. Les pêcheurs sont-ils prêts à faire leur part? Je soupçonne que oui, mais nous ne le saurons qu'une fois le processus enclenché. Nous travaillons actuellement avec les autorités fédérales et provinciales à un programme de rationalisation. Nous ne savons pas quel sera le financement. Nous le saurons probablement dans un mois ou deux, mais notre association est résolument en faveur de la rationalisation. Dans la zone 24, nous avons déjà dressé ce que l'on appelle dans l'industrie un plan de réduction de l'effort en 10 points. Nous avons convenu d'éliminer 24 permis par flottille au cours des 10 prochaines années, ce qui équivaut à retirer 51 permis de la zone 24. C'est de l'auto-rationalisation. Nous pouvons vous communiquer notre plan en 10 points si cela vous intéresse. Nous nous sommes engagés à réduire nos flottilles de 51 unités, sur 635. Nous aimerions que les gouvernements fédéral et provincial en fassent autant.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez des solutions, vous avez des recommandations que vous pouvez nous soumettre. On aura, nous

aussi, à le faire bientôt. Mais, en même temps, vous parlez d'un monde idéal; vous ne voulez donc pas non plus vous bercer d'illusions.

En ce sens, quel sera l'impact, cette année et au cours des prochaines années, s'il n'y a pas d'actions concrètes du type du rachat de permis dans votre zone?

[Traduction]

M. Francis Morrissey: C'est une bonne question. Que va-t-il se passer? Je ne peux réellement pas vous le dire. Je sais qu'il y aura des pêcheurs octogénaires qui posséderont toujours leur navire de pêche, parce qu'ils n'ont personne à qui le vendre. Les jeunes ne font pas la queue pour acheter des permis. Si nous avons un programme de rationalisation et si nous rachetons un certain nombre de permis et si la flottille restante devient ainsi plus profitable, alors les jeunes s'intéresseront de nouveau à la pêche. Ils verront qu'ils peuvent acheter un navire, rembourser l'emprunt et gagner leur vie. Cela rendrait viables nos collectivités rurales. Tout le monde ne peut aller s'installer en ville. Si nous le faisons, alors il y aura un taux de chômage beaucoup plus élevé, car alors on n'aura plus besoin de la moitié des fonctionnaires. C'est une épée à double tranchant. Il faut des collectivités rurales à côté des centres urbains.

[Français]

M. Raynald Blais: Il y a un dernier élément, et vous l'avez abordé, c'est la relève. On parlait de rachat de permis et d'autres mesures semblables. Quelles sont les mesures qui pourraient permettre que cette relève soit présente? Selon vous, l'est-elle aujourd'hui? Le sera-t-elle demain?

[Traduction]

M. Francis Morrissey: Des jeunes se lancent dans la pêche aujourd'hui. S'ils appartiennent à une famille de pêcheurs et que le père prend sa retraite en ce moment, certains vont reprendre les navires du père. Hormis ceux-là, peu de jeunes deviennent pêcheurs. Environ 60 p. 100 des pêcheurs ont actuellement entre 55 et 60 à 65 ans. Si l'activité devient plus viable et plus profitable avec moins de pêcheurs sur l'eau, et si ceux qui restent capturent quelques livres de plus, alors il devient financièrement rentable pour eux de se lancer dans la pêche.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs.

J'aimerais apporter un petit rectificatif. Je sais que nos perspectives électorales dans l'île sont toujours minimes, au mieux, mais le NPD a appuyé également le programme de rachat de permis. C'est juste un petit rappel, mais ne vous en inquiétez pas.

Dans les îles de la Madeleine, on nous a un peu parlé des mesures de conservation que l'on y entreprend. Chaque pêcheur de homard réduit volontairement son effort de trois casiers. Voilà un exemple. En outre, vous avez entendu parler de la pratique des entailles en V et de tout ce genre de choses, mais j'aimerais que vous nous donniez quelques exemples de plus de ce que vous faites sur le plan de la conservation et de la concertation avec d'autres ZPH, et les pêcheurs des autres provinces, et particulièrement les Madelinots.

Deuxièmement, concernant ce qui s'est passé en Nouvelle-Écosse l'an dernier, nous avons vu dans la région de Halifax énormément de camionnettes venant du sud-ouest de la province qui vendaient du homard au bord de la route. Cela se faisait-il également dans l'Île-du-Prince-Édouard?

• (1145)

M. Francis Morrissey: Quelles mesures similaires à celle des îles de la Madeleine prennent nos pêcheurs? Est-ce là votre question?

M. Peter Stoffer: Oui, comme les Madelinots, et d'autres, tels que les entailles en V, la réduction...

M. Francis Morrissey: Dans la zone 24, le plan en 10 points que nous avons soumis au MPO à sa demande prend effet en 2011. C'est l'année de démarrage et il couvre une période de huit ans. Les pêcheurs ont convenu de retirer 24 casiers par flottille. Nous avons convenu de limiter la taille des cerceaux à six pouces. Nous avons convenu de retrancher deux jours à la saison de pêche. Nous avons convenu de remettre à l'eau tous les homards mâles au-dessus de 81 millimètres le dernier jour de pêche, de façon à laisser dans l'eau une plus grande diversité de mâles pour la reproduction. Quoi d'autre? Nous avons augmenté la dimension de nos dispositifs d'évasion dans nos casiers.

Si vous faites le calcul, en supprimant 24 casiers par flottille, on réduit la consommation de harengs et de maquereaux de 774 000 livres, qui resteront à nager dans l'eau, si l'on compte une livre par casier par jour. Nous aurons une économie de carburant de quelque 400 litres par navire et nous éliminerons 281 milles de cordage dans l'eau, ce qui rendra la mer un peu plus sûre pour les mammifères, les tortues, les baleines et les phoques sauvages, je suppose. C'est une autre considération.

Vous pourrez lire notre plan en 10 points, Peter. J'imagine que vous pourrez l'obtenir auprès du MPO. C'est la zone 24.

M. Peter Stoffer: Pour revenir au fait que quelques pêcheurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et d'autres régions venaient à Halifax vendre du homard depuis la plate-forme de leurs camionnettes, est-ce que des pêcheurs de l'Î.-P.-É. ont jugé nécessaire de faire la même chose?

M. Craig Avery: L'an dernier, dans la zone 24, il y a eu trois ou quatre jours, au cours de la troisième semaine environ, qui ont été plutôt difficiles. Je ne sais pas si les navires ont dû rester à quai certains jours. Je soupçonne que cette année... Nous avons perdu une autre usine de transformation dans l'est et des courtiers disent qu'ils ne vont rien acheter. J'ai parlé moi-même, hier, à un monsieur du ministère des Pêches de l'Î.-P.-É. au sujet d'un permis de vendeur ambulancier, et apparemment il reçoit pas mal de demandes. La peur est présente.

L'une des raisons pour lesquelles il reste dans les congélateurs pour quelque 25 millions de dollars de produits transformés sous forme de homards-glaçons et de homards entiers congelés, c'est que les transformateurs ont pris un risque et ont conditionné les homards sous la forme d'un produit à faible intensité de main-d'oeuvre et maintenant il leur reste sur les bras. Il y avait beaucoup de homards

vivants dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et ils se sont retrouvés avec ce volume sur les bras. L'an dernier, je dirais qu'il y avait peu de ventes ambulantes devant les magasins et dans les terrains de stationnement. C'était la même chose l'an dernier dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Cela n'a commencé qu'en décembre.

Je m'attends à ce que cette année... comme je l'ai dit, je me suis renseigné moi-même. Nous avons des pêcheurs qui construisent des cages et ce genre de choses, cherchant des façons de transporter eux-mêmes leur homard. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous cherchons des congélateurs de stockage, que ce soit pour les appâts ou les homards. Nous pensons pouvoir en trouver.

M. Peter Stoffer: Merci.

Avant que l'on me coupe la parole, j'ai une autre question.

M. Craig Avery: D'accord, allez-y.

M. Peter Stoffer: Pour ce qui est du système de jumelage, on nous a dit que parfois le MPO collabore avec les pêcheurs pour mettre deux patrons à bord d'un même navire. Donc, au lieu que chacun ait 600 casiers, vous en avez 450. Si chacun avait 300 casiers sur son navire, vous gardez 300 sur l'un, ajoutez 150 provenant de l'autre, et vous avez ainsi deux patrons pêcheurs et 450 casiers. Est-ce là quelque chose que votre ZPH ou la PEIFA pourrait envisager afin de réduire les coûts d'exploitation des pêcheurs à l'avenir?

• (1150)

M. Craig Avery: Cela existe depuis longtemps. Je pense que le MPO a rendu cela un peu plus flexible. Cependant, je n'ai jamais vu cela se faire dans notre zone. Je crois savoir qu'au printemps dernier, dans la zone 25 du Nouveau-Brunswick, certains pêcheurs se sont jumelés de cette façon et ont réduit de 150 casiers, mais je n'ai jamais vu cela dans notre zone.

Les prises dans la zone 24 ont été supérieures à 12 millions de dollars l'an dernier. C'était une assez bonne moyenne; le prix était bas. Nous nous en sommes sortis l'an dernier, mais si jamais les captures diminuent ou si le prix baisse encore plus, nous serons de nouveau juste au seuil de rentabilité. Vous demandez si cela se fait dans notre région, et c'est d'elle dont nous pouvons vous parler aujourd'hui. Cela ne s'est pas fait l'an dernier, mais ce pourrait être utile à l'avenir.

Cela signifie que vous allez mettre des jeunes au chômage qui travaillaient à l'arrière des navires, ce genre de choses. C'est un problème, et je ne crois pas réellement que ce soit le meilleur procédé. Je pense que la rationalisation serait une meilleure solution. Nous avons beaucoup de vieux pêcheurs qui s'en vont. Comme Francis l'a dit, nous n'avons pas suffisamment de relève.

J'ai 46 ans. J'ai deux fils. Tous deux m'ont dit très clairement: « Papa, fais ce que tu veux avec ton bateau parce que nous n'irons pas pêcher », et donc aucun des deux n'en veut. J'ai un garçon qui se débrouille très bien à bord, qui sort en pêche avec moi parfois. Je ne veux pas pousser les enfants, mais ils pourraient changer d'avis un jour. Pour le moment, tous les deux m'ont dit: « Si tu veux arrêter la pêche, fais ce que tu veux. Nous, nous n'irons pas pêcher ». C'est l'attitude de beaucoup de jeunes aujourd'hui. Ils ne veulent pas travailler à l'arrière d'un bateau. Ils ne veulent pas subir tous ces problèmes. Voilà comment va le monde aujourd'hui.

Le président: Merci.

Monsieur Calkins, je crois que vous allez partager votre temps avec M. Allen.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Eh bien, s'il m'en reste, monsieur le président, ce sera avec plaisir.

J'ai beaucoup apprécié vos témoignages aujourd'hui. En outre, c'est ma première occasion de prendre la parole ce matin dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je tiens à remercier tous ceux qui sont venus de toute la province pour nous rencontrer. Cela fait quelque temps que je suis député et je n'avais encore jamais vu une telle affluence à une réunion de comité. Je pense que cela en dit long sur la situation de l'industrie. Permettez-moi de dire que je comprends très bien.

Je viens de l'Alberta, où nous ne prétendons pas capturer beaucoup de homards, mais nous en mangeons quelques-uns, de préférence avec notre steak. L'une des choses que je voulais manger hier soir chez vous... et cela a été évoqué — je ne sais pas si ce sont des congelés ou non — mais on trouve du homard ici dans l'île. Nous sommes sortis dîner hier soir et je voulais un repas terre et mer, mais il n'y avait pas de homard au menu à Charlottetown à cette époque de l'année. C'est peut-être juste une lacune de ce restaurant particulier, mais à mes yeux quelque chose ne colle pas ici. Je me demande ce qui se passe.

Avant d'aborder ce chapitre, j'aimerais vous demander ceci très vite. Êtes-vous satisfait de la gestion du stock par le MPO? Si je regarde le rapport du CCRH, il semble que les captures se sont maintenant stabilisées, mais nous avons eu des prises records ou presque chaque année. Êtes-vous satisfait de la longueur des carapaces et de toutes les autres mesures de gestion des stocks? En gros, et sans trop entrer dans les détails, pensez-vous que la gestion des stocks est plutôt bien faite?

M. Francis Morrissey: Je peux m'exprimer au nom de la pêcherie du homard. Nous sommes très chanceux dans notre zone, qui est la zone 24. Nous avons des prises records.

Nous le devons à certains des mécanismes mis en place par le MPO au cours des 20 dernières années. Étions-nous d'accord à l'époque? Non. Nous nous sommes battus bec et ongles contre certains d'entre eux. Certaines des mesures contre lesquelles nous nous sommes battus bec et ongles et qui ont été imposées néanmoins, je me battrais de nouveau bec et ongles pour qu'elles ne soient pas mises en oeuvre.

L'une des raisons pour lesquelles les stocks de homards se portent si bien est sans doute que ceux de poisson de fond sont épuisés. À toutes fins pratiques, la pêche du poisson de fond n'existe plus. Je ne suis pas un scientifique, mais mon père et son père avant lui ont toujours dit que lorsque les stocks de poisson de fond périlisaient, ceux de homard et de crabe augmentaient parce qu'ils n'étaient plus mangés par les poissons.

Je ne sais pas ce qu'il en est dans les autres pêcheries, mais dans celle du homard nous avons avec le MPO une relation de travail plutôt bonne.

M. Blaine Calkins: Bien, d'accord.

Je vois beaucoup de similitudes entre l'agriculture et la pêche. Tout compte fait, vous dépensez beaucoup. Vous dépensez beaucoup pour vos intrants, qu'il s'agisse de carburant ou d'engrais chez l'agriculture ou de carburant et d'appâts chez vous. Nous achetons des tracteurs, vous achetez des bateaux.

Et finalement, les prix vous sont dictés. Vous écoutez votre produit sur le marché auprès de qui veut bien l'acheter. Dans certains cas, nous avons des offices de commercialisation. Par exemple, dans l'ouest du Canada, le blé et l'orge ne peuvent être vendus que par l'intermédiaire d'un monopole imposé par le gouvernement, et ainsi de suite. Dans certains secteurs nous avons la gestion de l'offre. Nous

avons tout un bric à brac de mécanismes. Certains fonctionnent bien et d'autres non.

Mais ce à quoi je veux en venir ici avec vous, c'est qu'en agriculture nous avons des programmes de stabilisation du revenu, parce que parfois nous avons de bonnes années, mais lorsqu'on cultive la terre on ne sait jamais ce que l'on va récolter. C'est la même chose pour vous, les pêcheurs. Vous ne savez pas ce que vous allez attraper.

Avez-vous des recommandations à faire au comité pour ce qui est d'une stabilisation du revenu?

Aux îles de la Madeleine, les pêcheurs nous pressaient d'harmoniser ou de fusionner l'agriculture et la pêche, afin qu'ils aient accès au programme de stabilisation du revenu.

• (1155)

M. Francis Morrissey: Je ne comprends pas réellement le programme de stabilisation en agriculture. Je ne sais pas comment il fonctionne, et je ne peux donc vraiment pas me prononcer.

M. Blaine Calkins: Si un agriculteur a une très bonne année, au lieu de payer l'impôt sur son profit, il peut mettre l'argent dans un compte à impôt différé, si bien que s'il a une mauvaise récolte ultérieurement, il peut prendre cet argent et l'appliquer à ses coûts d'exploitation de cette année-là. C'est un exemple d'un mécanisme de stabilisation du revenu.

Est-ce quelque chose qui serait bénéfique pour vous, ou bien est-ce que vous gagnez suffisamment...? J'ai cru comprendre que certains navires ne rapportent même pas suffisamment pour que le pêcheur soit imposé.

M. Craig Avery: Je peux vous dire une chose. J'ai peut-être l'air jeune, mais je pêche depuis probablement 33 ans, croyez-le ou non, et je n'ai encore jamais eu une année... J'ai eu quelques bonnes années où j'ai pu placer quelques dollars dans un REER et avant la fin de l'année suivante le fisc venait me taper sur les doigts; je lui ai dit que c'était soit cela soit emprunter davantage. La plupart du temps quand je mettais de l'argent dans un REER, je l'empruntais. Je n'ai pas trouvé cela très payant non plus.

Mais je dois vous dire une chose, sans vouloir offenser les habitants de l'ouest ou du centre du Canada. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la récession ne nous gêne pas réellement en ce moment, hormis le pris du homard. Mais nous avons été en récession ici toute notre vie. C'est notre mode de vie ici et nous y sommes habitués. Je ne pense pas que nous ayons beaucoup d'argent ici. Tous les pêcheurs que je connais ou à qui je parle... Certaines pêcheries sont relativement lucratives, mais quiconque pêche comme moi au fil des ans — homard, thon, hareng, maquereau et quelques autres espèces — n'a jamais eu d'argent à contribuer à un compte de stabilisation. Et lorsque nous déposons notre demande d'assurance-emploi, nous avons besoin de ce chèque qui arrive toutes les deux semaines. Si nous ne l'avions pas, nous serions mal en point. Je ne pense donc réellement pas que ce type de programme de stabilisation nous serait utile.

M. Blaine Calkins: D'accord.

M. Craig Avery: Si nous avions accès à une sorte de prêt à faible taux d'intérêt pour boucler l'année, si bien qu'arrivé en juin ou février, lorsque tombent les factures à 19 et 20 et 22 p. 100 d'intérêt des cartes Visa que nous adorons tous utiliser — nous sommes comme tout le monde — alors ce genre de chose pourrait nous aider, mais je ne pense pas que le programme de stabilisation ferait grand-chose pour nous.

M. Blaine Calkins: Un autre constat est qu'en Alberta nous n'avons plus guère que deux abattoirs, deux transformateurs. Nous parlons là de millions de dollars de boeuf. L'analyse que j'entends est la même. Vous parlez de construire un vivier ou une coop, ou je ne sais trop quoi — un endroit pour stocker les homards — afin que vous n'ayez pas une surabondance sur le marché, car la surabondance initiale, j'imagine, pèse sur les prix, entraîne une chute de prix.

Un modèle qui m'intéresse au plus haut point est celui où le transformateur ne devient jamais propriétaire du poisson. Une entente est conclue entre l'agriculteur ou le producteur et l'acheteur, et l'entreprise de transformation ou l'abattoir facture simplement un montant fixe pour conditionner l'animal. Existe-t-il des modèles de ce genre ici pour les pêcheurs? Est-ce que des pêcheurs vendent directement à un acheteur et paient aux transformateurs un montant forfaitaire? Avez-vous des situations où les transformateurs et autres accaparent le marché lorsque les prix sont bas et raflent la production à bas prix pour gonfler leur marge? On ne peut les en blâmer. Mais serait-ce là une solution ou un moyen de contourner ce genre de problème, sachant que le homard est si périssable?

M. Craig Avery: J'espérais que Francis répondrait à cette question. Il connaît beaucoup mieux les transformateurs et les acheteurs.

M. Francis Morrissey: Je vais répondre.

M. Craig Avery: Je vous en prie.

M. Francis Morrissey: Nous avons chez nous une usine de transformation qui est une coopérative. Nous avons 180 membres qui nous vendent toute leur prise. En gros, nous dépendons de ce que nous appelons chez nous les courtiers. Nous ne vendons pas directement aux consommateurs. Nous vendons à une société de courtage qui revend à d'autres.

Vu la façon dont le monde tourne aujourd'hui, certains des grands courtiers auxquels nous vendons doivent garantir aux lignes maritimes de croisière et aux chaînes de restaurants comme Red Lobster et autres un approvisionnement continu 12 mois sur 12. Il faut être de très grande envergure pour faire cela. Lorsqu'ils s'adressent à ces courtiers pour acheter du homard, ils ne demandent pas seulement du homard, mais aussi de la crevette, du pétoncle, toutes sortes d'espèces différentes. Nous ne pouvons pas vraiment offrir cela.

Est-ce que les courtiers nous exploitent? Je ne sais pas. Tout le monde doit gagner sa vie en fin de compte.

M. Blaine Calkins: Est-ce que le prix sur les rayons de vos supermarchés est différent cette année de ce qu'il était l'an dernier ou l'année précédente?

M. Francis Morrissey: Selon les renseignements qui me parviennent de Floride, pour avoir parlé à quelques personnes là-bas, le prix est probablement le même que l'an dernier.

De fait, dans notre exploitation, nous obtenons en ce moment-même un meilleur prix pour une livre de chair de homard ou une livre de queues crues que l'an dernier, même si le prix sur le marché est plus faible. C'est dû au fait que le secteur de la pêche est entièrement tributaire du taux de change. En gros, un produit qui se vendait 16 \$ la livre l'an dernier, lorsque le dollar était à parité, rapportait à l'usine 16 \$ la livre. Le même produit qui se vend à 14 \$ US la livre rapporte à l'usine environ 17,25 \$ la livre.

L'essentiel dans notre secteur, pour sortir de cette crise, est que les transformateurs et les courtiers obtiennent une ligne de crédit plus grosse. Je ne suis pas un transformateur, mais je comprends la

position de M. Bonnell à ce sujet. S'ils disposaient tous cette année d'une ligne de crédit suffisante pour acheter le produit, le transformer, maintenir les emplois dans l'usine et écouler de manière ordonnée, nous commencerions graduellement à sortir du marasme actuel en l'espace de 14 à 16 mois.

S'ils n'ont pas une ligne de crédit suffisante pour pouvoir fonctionner cette année, soit les navires vont rester à quai — autrement dit, une fois que l'usine n'a plus d'argent, elle ne peut plus acheter de homard, ce qui signifie que les travailleurs sont mis à pied, ce qui signifie que l'équipage de mon navire est mis à pied aussi — ou bien quelqu'un va commencer à déverser le produit sur le marché à un prix excessivement bas. Si cela arrive, nous sommes tous fichus. Ce sera alors une crise.

Comment ces usines de transformation vont-elles obtenir la ligne de crédit? Au niveau provincial, le gouvernement ne peut rien faire, mais au niveau fédéral? Peut-être, vous autres, pourriez-vous les aider. En gros, elles demandent que quelqu'un garantisse la ligne de crédit que la banque ou la caisse de crédit leur ouvrirait.

• (1200)

M. Blaine Calkins: Monsieur le président, je sais que je suis à court de temps, et je ne sais pas si c'est le moment d'en parler ou non, mais sachant que certaines des institutions de crédit ont été nommément désignées par certains des témoins d'aujourd'hui, il pourrait être bon que le comité, à un stade ou à un autre de cette étude, invite à comparaître des représentants des institutions financières. Nous pourrions les faire venir et leur poser quelques questions très pointues pour savoir pourquoi elles ne veulent pas prêter à l'industrie des produits de la mer.

Une voix: Bravo, bravo!

Le président: Merci, monsieur Calkins. Nous prenons bonne note.

Merci d'être venus, messieurs.

Je veux juste demander à chacun un moment de patience. J'apprécierais que vous restiez assis. CBC aimerait faire quelques prises de vue de nous, à la table. Comme les membres le savent, certaines règles déterminent quand les caméras peuvent tourner — oui, vous êtes bien coiffé, Peter, maintenant que la séance est terminée, les caméras peuvent prendre quelques vues de nous tous assis autour de la table.

Monsieur Morrissey, allez-y.

M. Francis Morrissey: Au nom de tous les pêcheurs du l'Île-du-Prince-Édouard, je veux remercier le ministère des Pêches et Océans fédéral, le gouvernement du Canada, et vous tous, députés, d'avoir introduit et adopté — et je sais que Lawrence s'en est fait le champion — la mesure législative exemptant tous les pêcheurs de l'impôt sur les gains en capital.

Je tiens à vous en remercier, au nom de tous les pêcheurs.

Le président: Merci, monsieur Morrissey. J'apprécie le geste.

Encore une fois, au nom du comité, je veux vous remercier, messieurs, d'être venus comparaître aujourd'hui, d'avoir présenté vos exposés, et d'avoir répondu avec tant de patience et de franchise à nos questions. Cela a certainement été apprécié par tous les membres du comité.

Nous allons faire une pause d'une heure pour déjeuner. Nous espérons avoir l'occasion de bavarder pendant ce temps.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.